





M: Condorcet

ABREGÉ
DES VIES
DE MARIE DIAS,
MARIE-AMICE PICARD,
ET
D'ARMELLE NICOLAS
DITE
LA BONNE ARMELLE.

A L'USAGE DES RETRAITES.

Pauperes evangelizantur.
L'Evangile est annoncé aux Pauvres.
MATTH. XI. 5.





A NANTES,
Chez *JOSEPH VATAR*, Imprimeur du
Roi & de Monseigneur l'Evêque.

M. DCC. LVI.

A MONSEIGNEUR

MONSEIGNEUR

PIERRE MAUCLERC

DE LA MUZANCHERE,

ÉVÊQUE DE NANTES.

MONſeigneur,

DEPUIS que Jeſus-Chriſt a donné pour une des marques de la divinité de ſa Miſſion, que (*) l'Evangile eſt annoncé aux Pauvres, *les Evêques, qui ſont les ſubſtituts, & qui doivent*

(*) Matt. XI. 5.

être les images vivantes de ce Sauveur adorable, en sont devenus les peres par leur état & leur caractere. Vous remplissez, Monseigneur, si dignement cette obligation de l'auguste Ministere qui vous est confié, que ceux qui travaillent sous vos ordres sont assurés que vous recevrez toujours avec bonté tout ce qui pourra contribuer à l'instruction & à la consolation de cette portion choisie & privilégiée de votre Troupeau.

EN effet, il n'est aucune partie de votre Diocese qui ne soit marquée par les traits de votre charité saintement prodigue & véritablement paternelle à l'égard des membres souffrans de Jesus-Christ. Aussi par-tout où vous portez vos pas, on les voit vous suivre en foule & vous faire un cortége qui fait honneur à votre Foi, & qui est le triomphe de la Religion.

LES vastes hôpitaux de votre Ville Episco-

pale se souviendront éter-
nellement des secours que
vous avez sollicités pour eux
aux pieds du Trône,
& que vous avez obtenus
de la piété du plus
bienfaisant de tous les
Rois. Quelque desir que
vous ayez d'ensevelir vos
aumônes dans le secret
le plus religieux, peut-
on néanmoins ignorer celles
que vous accordez annuel-
lement aux assemblées de
Charité, destinées au sou-
lagement des Pauvres des
différentes Paroisses de la

Capitale immense de votre Diocese ? Le Territoire de Guerrande se lassera-t-il jamais de publier ce qu'il doit à la générosité avec laquelle vous l'avez assisté dans un temps où l'intempérie des saisons avoit porté dans ses Campagnes l'indigence avec la stérilité ? Ceux qui sont chargés de fournir aux malades dans les Prisons, par vos ordres & à vos dépens, tous les remedes qui peuvent leur être nécessaires, ne doivent-ils

pas à la justice de les avertir qu'ils vous en sont uniquement redevables? Les pensions que vous faites à des personnes de différens états, échapperoient aux yeux des hommes, selon vos vœux, si la réconnoissance de celles qui les reçoivent ne les invitoit à les publier.

MAIS, Monseigneur, votre zele à procurer aux Pauvres un cours reglé d'Instructions Chrétiennes, caractérise encore plus parfaitement la cha-

rité Episcopale dont vous êtes animé. L'établissement des Catéchismes publics qu'on fait toutes les semaines aux Mendians, & les libéralités dont vous récompensez chaque fois leur assiduité à cet exercice, en sont l'ouvrage. Les mêmes vues de Foi vous ont également engagé à leur faire donner des Retraites, où, en leur procurant la nourriture du corps en même tems que celle de l'ame, ils pussent apprendre de

plus en plus à se sanctifier dans leur état d'indigence & de misere.

LES Pauvres de la Campagne se plaindroient avec raison de moi, si je les passois ici sous silence, & si je ne m'efforçois de les aider à vous témoigner leur réconnoissance de ces exhortations tendres & pathétiques que vous leur faites dans le cours de vos visites. On sent qu'alors votre cœur se dilate, & qu'au milieu de vos chers enfans en Jesus-

Christ vous n'avez pour eux que les entrailles les plus paternelles. Ils en sont touchés, parce que vous l'êtes vous-même ; & leurs larmes encore plus que les bénédictions dont ils vous comblent, en sont des garans assurés.

C'EST, Monseigneur, ce qui m'inspire la confiance de vous présenter les Abrégés de trois Vies dont la lecture pourra peut-être n'être pas inutile à l'instruction

& à la consolation des Pauvres, tant des Villes que des Campagnes. Daignez-les agréer comme un hommage de la réconnoissance respectueuse que je vous dois personnellement, & comme un témoignage du desir que j'aurai toujours de seconder, selon mon foible pouvoir, les vues du zele Apostolique dont vous ne cessez de donner dans le cours de votre administration les plus grands exemples, & des exemples même uniques qui feront

transmis à la Postérité, & qui seront gravés en caracteres ineffaçables dans les Fastes de l'Eglise. Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

De votre Grandeur,

Le très-humble & très-obéissant Serviteur,
Jean-François DE LA MARCHE, de la Compagnie de Jesus.

AVERTISSEMENT.

IL y a plusieurs années que dans des momens de loisir j'avois fait l'Abrégé de la Vie de MARIE DIAS, & l'ayant communiqué par occasion à la Maison de la Retraite des Femmes de Nantes, on jugea à propos de la faire entrer dans l'ordre des lectures de piété qu'on a coutume d'y faire. Un si grand nombre de personnes en a depuis demandé des copies, qu'on a pensé qu'il seroit beaucoup plus court de l'imprimer ; & je me suis rendu à ce qu'on a exigé de moi à cet égard. Mais en même temps l'objet m'a paru si peu considérable,

que j'ai cru devoir y ajouter les Abrégés de deux autres Vies dans le même genre.

La Vie du Pere Balthazar Alvarez de la Compagnie de Jesus, composée par le Pere Louis Dupont de la même Compagnie, m'a fourni les Mémoires de la Vie de Marie Dias. Celle de la Bonne Armelle n'est qu'un extrait fort en racourci de ce qu'en a écrit & imprimé une Religieuse Ursuline de Vannes; & il y aura toujours beaucoup d'avantage à remonter à la source. Ce qui m'a déterminé à choisir entre les différens sujets que je pouvois prendre, la Vie de Ma-

rie-Amice Picard pour la joindre aux deux autres, eſt ce qui peut-être auroit dû m'en empêcher.

En effet, cette vertueuſe Fille a été menée par des voies ſi extraordinaires, qu'on a lieu de craindre que ces voies ne ſoient expoſées ou à un excès de crédulité, ou à un excès d'incrédulité : deux écueils également redoutables & funeſtes. Mais c'eſt préciſément ce motif qui m'a fait m'y attacher par préférence, parce que j'ai cru que c'étoit une occaſion favorable d'inſtruire ſur cette importante matiere les perſonnes de tous les états, qui veulent aller à Dieu avec droi-

ture, & en même temps ſe garantir des illuſions. Du reſte, indépendamment de ces voies extraordinaires, on y trouvera de quoi s'édifier & imiter; ce qui eſt le grand but que je me propoſe.

On auroit auſſi déſiré de moi que, la Retraite des Femmes étant fréquentée non-ſeulement par des perſonnes de la Campagne, mais encore par des perſonnes de la premiere conſidération de différens Dioceſes & même de différentes Provinces, j'euſſe donné des Vies qui puſſent convenir plus particuliérement à l'état des dernieres. Mais Jeſus-Chriſt ayant donné dans ſes recherches & dans

ſon cœur la préférence aux petits & aux pauvres, j'ai voulu me conformer à ſon eſprit, en commençant par propoſer des modeles aux perſonnes de la condition la plus obſcure. Je pourrai dans le cours de cette année remplir l'autre objet, ſi je n'en ſuis pas détourné par des occupations plus preſſées, & qui auront un rapport plus direct au corps entier de la Religion même.

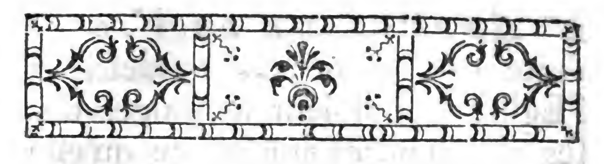
PROTESTATION.

POur obéir aux Décrets des Souverains Pontifes, je proteſte que je ne donne au Public les Abrégés des Vies de MARIE DIAS, de MARIE-AMICE PICARD, & d'ARMELLE NICOLAS *dite* LA BONNE ARMELLE, que comme des Hiſtoires qui ne ſont appuiées que ſur le témoignage des hommes ; & que ſi je les qualifie du nom de Saintes, je ne prétens nullement prévenir en cela le Jugement du Saint Siege, auquel ſeul il appartient de béatifier & de canoniſer les perſonnes qu'il en juge dignes.

RETRAITES POUR LES FEMMES,

Rue Saint Léonard.

1. LE Mardi devant le Mardi Gras, pour en ſortir le Mercredi des Cendres.
2. Le ſecond Mardi de Carême.
3. Le Vendredi de la Paſſion.
4. Le troiſieme Mardi d'après Pâque.
5. Le Vendredi avant la Pentecôte.
6. Le 24 Juin, Fête de S. Jean-Baptiſte.
7. Le 10 Août, jour de S. Laurent.
8. Le premier de Septembre, pour les Sœurs de différens Tiers-Ordres, & autres perſonnes qui font profeſſion particuliere de piété dans les Villes & dans les Campagnes.
9. Le 31 Octobre, veille de la Touſſaint.
10. Le 20 Décembre, veille de Saint Thomas.



ABREGÉ
DE LA VIE
DE
MARIE DIAS.

MARIE DIAS naquit à Vite, petit Village de la vieille Caſtille en Eſpagne. Son Pere & ſa Mere vivoient dans l'innocence & la ſimplicité de leur état de Laboureurs. Ils s'appliquerent ſurtout à donner à leur Fille une éducation véritablement Chrétienne, & ils eurent la conſolation de la voir répondre à leurs ſoins au-delà de toute eſpérance.

La docilité de la jeune Dias, ſa prompte obéiſſance à toutes les volontés de ſes Parens, ſon aſſi-

duité à la priere, ſa modeſtie à l'Egliſe ſembloient annoncer dès ſes plus tendres années ce qu'elle devoit devenir un jour. A meſure qu'elle avançoit en âge, les progrès qu'elle faiſoit dans la vertu ſe développoient ſenſiblement. Ennemie des jeux & des divertiſſemens, qui pouvoient intéreſſer le moins du monde la délicateſſe de ſa conſcience, elle ſe retiroit dans le ſecret de ſon cœur pour écouter Dieu & lui parler, tandis que ſes Compagnes ſe livroient au plaiſir. Sa dévotion n'avoit néanmoins rien de farouche; & la ſérénité de ſon viſage, qui provenoit de la joie du Saint Eſprit répandue dans ſon ame, rendoit dans elle la vertu aimable.

Perſuadée que le vrai moyen de ſe ſanctifier eſt de bien remplir les devoirs de ſon état, elle ne ſe diſpenſa jamais du travail qu'on exigea d'elle, ſous prétexte de donner plus de temps à la priere. On

ſçait aſſez combien les travaux de la Campagne ſont aſſidus & pénibles : combien ſouvent ils ſont incompatibles avec des oraiſons prolongées & des prieres vocales multipliées. C'eſt ce qui fait que quand on s'adonne plus particuliérement à la piété , on s'imagine quelquefois qu'on doit s'éloigner d'une vie ſi occupée , & chercher Dieu dans la ſolitude , ou au moins dans une vie moins traverſée par des embarras indiſpenſables.

Marie Dias connut l'illuſion , & elle l'évita. Elle ſçavoit qu'elle avoit un pere & une mere à qui elle ſe devoit , & que ſa premiere obligation étoit de partager avec eux les peines & les ſoins du ménage. Auſſi ne voulut-elle jamais les quitter tandis qu'ils vécurent , non point par un attache naturelle , quoique légitime , mais parce que la volonté de Dieu la fixoit auprès d'eux. C'eſt de la ſorte qu'elle fut pendant quarante ans leur conſo-

lation, en même temps qu'elle étoit l'exemple de toutes les perſonnes du Village. On ne pouvoit ſe laſſer d'admirer ſon activité au travail avec l'eſprit de recueillement qu'elle y portoit ; l'égalité de ſon humeur avec les attentions continuelles que demandoient un pere & une mere déjà ſur l'âge ; ſa régularité conſtante à ſe purifier ſouvent des moindres fautes dans les eaux ſalutaires de la Pénitence, & à puiſer enſuite à la ſource les graces les plus précieuſes dans la participation fréquente du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt.

La mort ayant enlevé à Marie Dias ſon pere & ſa mere, elle crut devoir s'éloigner de ſes proches, & s'arracher du ſein de ſa famille pour vivre dans un plus grand dégagement. C'eſt aſſez la conduite ordinaire de l'Eſprit de Dieu par rapport aux ames qu'il veut élever à une plus haute perfection. Il ſemble que ce ſoit de

ces plantes qui ne profitent jamais bien dans leur ſol naturel, & qui demandent à être tranſplantées pour ne pas dégénérer, pour s'accroître, ſe fortifier & ſe perfectionner.

Mais la Servante du Seigneur n'en demeura pas là. Dieu la vouloit toute à lui, & il lui inſpira de donner aux pauvres le peu de biens qu'elle avoit. Elle le fit avant que de partir de Vite pour Avila; mais elle le fit avec cette générosité & cette liberté d'eſprit qui prouvent admirablement ſon abandon total à la divine Providence.

Rendue à Avila, elle ſe mit en condition chez une Dame fort riche, & d'une haute conſidération. Sa ſimplicité & ſa groſſiéreté qu'elle ne cherchoit pas à diſſimuler, la rendirent le jouet des autres domeſtiques; ce n'étoit que railleries piquantes, injures atroces, inſultes pouſſées juſqu'à l'excès; ſa piété ne faiſoit qu'aiguiſer la malice

de ceux qui ne voyoient dans ſa conduite qu'une cenſure tacite de leurs vices & de leurs déréglemens. On alla juſqu'à lui refuſer la nourriture la plus néceſſaire ; & elle n'avoit de pain que celui qu'on ne pouvoit pas lui enlever.

A tous ces traitemens ſi rigoureux, ſi injuſtes & même ſi crians, elle n'oppoſoit que le ſilence & la patience : toujours affable, toujours prévenante à l'égard de ceux qui la perſécutoient le plus, elle ne ſe plaignoit de rien : plus attentive à baiſer la main qui la frappoit qu'à la repouſſer, elle recevoit avec joie & avec action de graces, comme des ſervices réels, toutes les duretés qu'on avoit pour elle. Six ans s'écoulerent, ſans que ſa Maîtreſſe eût été le moins du monde inſtruite des rigueurs dont on uſoit à l'égard de Marie Dias ; & celle-ci connoiſſoit trop le mérite d'une pareille croix, où l'eſprit & le corps trouvent chacun

ſon humiliation & comme ſon anéantiſſement, pour en laiſſer perdre la moindre partie.

On conçoit aiſément comment des domeſtiques, ſouvent ſans religion, & preſque toujours ſans éducation, peuvent ſe porter à de pareils excès. Pour pratiquer la vertu & ne pas ſe démentir avec des gens de ce caractere & dans le même état, il faut ſe réſoudre à dévorer bien des chagrins, à eſſuyer de grands affronts, & à ſouffrir les perſécutions les plus opiniâtres.

Mais il n'eſt pas ſi facile de concevoir comment la Maîtreſſe de Marie Dias ait pu ignorer ſi long-temps ce qui ſe paſſoit chez elle. Seroit-ce parce qu'elle auroit été du nombre de ces femmes du monde qui croiroient ſe dégrader en deſcendant dans le détail de leurs domeſtiques ? Mais on n'a pas lieu de le préſumer, & de donner d'elle une idée ſi déſavantageuſe au Tri-

bunal de la raiſon & à celui de la Foi : car il paroît qu'elle étoit vertueuſe ; & en effet elle arrêta le déſordre dès qu'elle en fut avertie ; elle tâcha même depuis de dédommager, par des marques particulieres de conſidération & d'attachement, celle qui avoit été traitée ſi indignement.

Seroit-ce que par une dévotion mal-entendue elle ſe ſeroit crue autoriſée à ſe décharger de tous les ſoins domeſtiques ſur quelque gouvernante affidée, afin de ſuivre avec plus de liberté les mouvemens de ſa piété, en fréquentant les Egliſes, en viſitant ſouvent les Hôpitaux, & en ſe livrant entiérement à de bonnes œuvres de toute eſpece ? C'eſt ce qui arrive quelquefois, ſurtout quand l'humeur, le caprice, la propre volonté dirigent la dévotion.

Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire les ſuites funeſtes qu'entraî-

ne après ſoi une pareille conduite. Mais on eſt plus fondé à conjecturer que ce fut par une direction ſpéciale de la Providence ſur Marie Dias, que Dieu permit qu'elle fût pendant ſix ans de ſuite dans un état d'épreuve ſi pénible à la nature.

Quoiqu'il en ſoit, elle en profita de maniere à attirer ſur elle les bénédictions les plus abondantes du Seigneur. Elle avoit depuis long-temps fait le vœu de chaſteté, & elle voulut encore y ajouter celui de pauvreté & celui d'obéiſſance à ſon Confeſſeur. S'étant adreſſée à un des Peres de la Compagnie de Jeſus, elle lui rendit un compte fidele de tout ſon intérieur, & elle lui expoſa les vues que Dieu lui donnoit, & les graces qu'elle en recevoit. Le Confeſſeur approuva tout, mais il ne voulut pas, ſuivant l'eſprit & même l'obligation de ſon Inſtitut, recevoir ſon vœu d'obéiſſance : elle

de ſon côté crut qu'elle n'étoit pas diſpenſée de le pratiquer avec la plus grande fidélité. Auſſi ne vit-on perſonne plus déſappropriée de ſon propre jugement & de ſa propre volonté. Marque non équivoque d'une dévotion ſolide, & moyen preſque unique de ſe garantir des illuſions dans la vie ſpirituelle.

Cependant, pour répondre pleinement à l'attrait du Seigneur qui l'appelloit à une plus grande retraite, elle demanda à l'Evêque Alvarès de Mendoçe & elle en obtint la permiſſion de ſe retirer, & de demeurer dans une petite chambre qui donnoit ſur l'Égliſe de St. Milan. Le Très-Saint Sacrement y repoſoit, & ſa conſolation étoit de paſſer auprès de lui preſqu'entiérement les jours & les nuits en adoration, en actions de graces, en tendres effuſions de cœur, en un mot dans les exercices de l'Oraiſon la plus ſublime, ſoutenue

de ceux de la pénitence la plus auſtere.

L'éclat de ſa ſainteté perça malgré elle l'obſcurité dans laquelle elle vouloit vivre. Comme elle ne ſortoit gueres que pour aller ſe confeſſer & communier dans l'Egliſe des Jéſuites, & pour viſiter quelquefois des perſonnes de piété qui la déſiroient extrêmement, & entre leſquelles il y en avoit du premier rang, elle eut la douleur de voir ſa ſolitude plus ſouvent interrompue qu'elle ne l'auroit ſouhaité, par les viſites qu'on venoit lui faire. On ſortoit d'auprès d'elle non-ſeulement édifié, mais encore tout étonné des hautes lumieres qu'elle avoit ſur les Myſteres de la Foi, & ſur les ſecrets de la vie intérieure. Les plus ſçavans étoient forcés d'avouer qu'il y avoit du ſurnaturel dans cette étendue & cette ſublimité de connoiſſances.

Il falloit un contrepoids pour la tenir dans l'humilité, ſans laquelle

l'Esprit de Dieu se retire bientôt d'une ame. Le Seigneur le lui ménagea en lui envoyant des séchéresses, des ennuis, des dégoûts, des peines intérieures de toute espece ; il permit même au démon de la tourmenter en diverses manieres. Ces croix sont d'une toute autre nature que les peines extérieures. Quand on aime véritablement Dieu, & qu'on le croit éloigné de soi, qu'on se persuade l'avoir pour ennemi, c'est un tourment indicible, c'est un cruel martyre. Marie Dias ressentit toute l'amertume du calice, & elle ne refusa pas de le boire jusqu'à la lie. Seulement dans l'excès de ses désolations intérieures, elle disoit à Dieu avec cette simplicité qui caractérise les Saints : *Hé quoi, Seigneur, à présent que je vous ai donné tout ce que je pouvois vous donner, vous me quittez ? Trouvez-vous cela bon ?*

C'est une ressource pour les

ames affligées de trouver dans les Miniſtres du Seigneur à qui elles s'adreſſent, des Anges de paix qui s'efforcent de leur procurer le calme & la tranquillité. Mais il eſt à craindre qu'ils n'agiſſent pas toujours aſſez de concert avec l'Eſprit de Dieu, & qu'ils n'y ſubſtituent leur propre eſprit, lorſqu'ils devroient ſeulement étudier & ſeconder les opérations ſurnaturelles. Le Seigneur ne le permit point par rapport à Marie Dias; & la Providence qui diſpoſe tout en faveur des Elus, envoya dans ce temps-là à Avila le Pere Balthazar Alvarès de la Compagnie de Jeſus. C'étoit un homme d'une ſainteté conſommée, & qui poſſédoit dans un degré éminent le diſcernement des eſprits: c'eſt lui qui raſſura Sainte Thérеſe, dont les voies extraordinaires étoient comme un problême en Eſpagne; & cette Sainte convenoit qu'elle ne lui parloit d'aucun état d'oraiſon où il ne l'eût dévancé.

Le Pere Balthazar, dont le zele épuré ne faisoit acception de personne, ne refusa pas ses attentions les plus particulieres à Marie Dias. Il reconnut bientôt que c'étoit une de ces grandes ames à qui le lait des enfans n'est plus nécessaire, & qui ne doivent être nourries que du pain de la tribulation, pour acquérir les forces & les accroissemens de l'âge parfait. Dans cet esprit, il travailla à la faire mourir de plus en plus à tout le sensible; il l'humilioit, il la mortifioit, il l'exerçoit en toutes sortes de manieres. Tantôt il ne répondoit rien à toutes ses questions; tantôt il répondoit d'un ton si sec & si sévere, qu'elle en étoit plus atterrée que consolée; quelquefois, lorsqu'elle le demandoit, il refusoit de descendre pour lui parler; dans d'autres occasions il lui faisoit les réprimandes les plus vives sur les moindres fautes.

Un jour qu'il la vit entrer dans

l'Eglise avec une apparence de quelque petite superfluité dans son ajustement, quoiqu'il fût toujours très-conforme à la plus grande pauvreté, il l'appella, lui demanda si elle ne vouloit pas faire la Dame, & lui ordonna de laisser au milieu de la rue ce qu'elle avoit d'inutile. La bonne Dias bien humiliée d'une correction à laquelle elle ne s'attendoit assurément pas, sortit à l'instant de l'Eglise, exécuta ponctuellement tout ce qui lui avoit été préscrit, & rentra ensuite pour parler au Pere qui lui défendit de communier à cause de son orgueil, disoit-il : elle se soumit à tout sans répliquer, & sans se permettre volontairement le moindre murmure même intérieur.

Pendant ce temps le sage Directeur n'avoit garde de laisser entrevoir à sa Pénitente que ce n'étoit-là que des épreuves, l'amour propre auroit pu y trouver son compte : car on voit assez de per-

ſonnes qui demandent à être exercées, qui s'affligent même de ce qu'on ne ſe rend pas à leur empreſſement à cet égard ; mais elles veulent auſſi qu'on leur faſſe entendre que ce n'eſt que pour les éprouver.

A cette condition, elles ſouffriront tout ; mais elles ne font pas attention que ce ſont-là des ſacrifices qu'elles font à leur vanité plutôt qu'à Dieu. L'humble Marie Dias étoit bien convaincue qu'on ne la traitoit que comme elle le méritoit ; & même elle étoit perſuadée qu'elle en méritoit bien davantage. Elle n'étoit pas néanmoins inſenſible ; & plus d'une fois elle fut tentée d'abandonner une Direction ſi auſtere ; mais la Foi reprenoit toujours le deſſus, & elle impoſoit ſilence aux frémiſſemens de la nature : elle ne s'en affectionna même que plus à la conduite de ſon ſaint Directeur qu'elle appelloit quelquefois, dans les momens où ſon cœur ſe di-

latoit, *ſon Pere & ſon grondeur.*
Elle faiſoit coucher dans ſa chambre une jeune enfant du Catéchiſme, à cauſe des frayeurs continuelles dont elle étoit affligée durant la nuit. Le Pere qui eut occaſion de le ſçavoir, l'en reprit comme d'un défaut de confiance en Dieu ; & ſur le champ elle la congédia.

Nous avons déjà dit que Marie Dias faiſoit de temps en temps quelques viſites à des perſonnes extrêmement vertueuſes qui déſiroient fort ſa converſation, à cauſe de la grande édification qu'elles en retiroient. Le Pere Balthazar lui dit de mieux garder ſa retraite, & il ne lui en fallut pas davantage pour l'engager à s'interdire abſolument toutes ces ſortes de viſites. On s'en plaignit amérement, & on ne manqua pas de s'en prendre à ſon Confeſſeur. Une autre moins humble n'en auroit pas été fâchée, & auroit peut-être été bien aiſe

qu'on eût fait lever cette défenſe par le Confeſſeur même qui l'auroit faite. Le zele, le déſir d'être utile au prochain, la crainte d'enfouir un talent que Dieu auroit donné & d'en être reſponſable, auroient fourni des prétextes ſpécieux pour colorer & pour juſtifier de pareils ſentimens. Marie n'eut garde de donner dans ces pieges, & elle voulut prendre ſur elle tout l'odieux de ſa ſolitude extrême. *On a grand tort*, diſoit-elle aux Dames qui la venoient viſiter, *de s'en prendre à mon Confeſſeur de ce que je ne fais plus de viſites : il ne me l'a pas défendu ; mais ſeulement il m'a avertie de mieux garder ma retraite. N'a-t-il pas raiſon ? Et n'eſt-ce pas à moi de me contenir dans les bornes que mon ignorance & ma groſſiéreté me preſcrivent ?*

Le Pere Balthazar n'en devint pas plus indulgent à l'égard de ſon humble Pénitente ; & tant pour la détacher de tout ce qu'il auroit pu

y avoir d'humain de ſa part dans les communications qu'elle avoit avec lui, que pour d'autres raiſons, il l'obligeoit quelquefois d'aller à confeſſe à quelqu'autre qu'à lui. Conduite infiniment ſage par rapport aux perſonnes de quelque état qu'elles ſoient, & à quelque degré de vertu qu'elles ſoient parvenues. Car à quels inconvéniens n'eſt pas ſujette la pratique contraire ? L'Egliſe toujours guidée par l'Eſprit Saint les a bien prévus, puiſqu'elle a ordonné dans le ſaint Concile de Trente (*a*), qu'on envoyât de temps en temps pendant le cours de l'année des Confeſſeurs extraordinaires aux Communautés Religieuſes. La confiance, quelque grande qu'elle ſoit, peut ſe perdre entiérement, ou au moins s'éclipſer quelquefois. Ce ne ſera, ſi vous voulez, que dans une occaſion ou ſur un point particulier; mais dans ce cas, n'eſt-il pas triſte

[*a*] Seſſ. xxv. Cap. x.

qu'on ait la conſcience à l'étroit dans une matiere auſſi eſſentielle que l'eſt le Sacrement de Pénitence ? Pour prévenir bien des abus & même bien des ſacrileges, la vraie maxime ſeroit de n'être jamais eſclave de ſes Confeſſeurs, & de n'en faire jamais des eſclaves : c'étoit celle du Pere Balthazar, conformément à l'eſprit & aux régles de ſa Compagnie. Marie Dias auroit ſouhaité qu'il y eût eu de la part du Pere Alvarès une exception en ſa faveur ; mais le deſir de l'éprouver, autant que ſon devoir, ne lui permettoit pas de tenir une autre conduite ; & il en profita pour la mettre à une épreuve que je vais raconter.

Comme l'humble Servante de Dieu avoit un deſir extrême de communier ſouvent, il voulut éprouver ce deſir-là même. C'eſt pourquoi il lui défendit de communier juſqu'à ce qu'elle ſe fût confeſſée à lui, parce que, com-

me je viens de le dire, il lui ordonnoit de temps en temps d'aller à confeſſe à quelqu'autre. Dès le jour d'après, Marie Dias ne manqua pas de ſe préſenter de grand matin au Confeſſionnal du Pere Alvarès. Pendant qu'elle attendoit, pluſieurs autres arriverent, & le Pere les confeſſa toutes avant celle qui naturellement auroit dû paſſer la premiere : onze heures ſonnerent, & il ſortit du Confeſſionnal, en la remettant au lendemain. Le jour ſuivant ne fut pas plus ſatisfaiſant pour elle que le jour précédent : même diligence de la part de Marie Dias pour être la premiere à l'Egliſe, & même conſtance de la part du Pere Alvarès pour éluder de l'entendre : il la tint de la ſorte vingt jours de ſuite, privée de la Confeſſion & de la Communion.

Qu'on me permette ici une digreſſion à laquelle me conduit naturellement mon ſujet. Parmi les

perſonnes ſpirituelles, combien en trouveroit-on capables de cette épreuve ? Les unes ne diroient-elles pas qu'un Confeſſeur ſe dégoûte d'elles, & qu'elles n'ont plus rien à en attendre ? Les autres ne ſe perſuaderoient-elles pas qu'on mépriſe leur condition ſervile & leur baſſe naiſſance, & qu'on n'en uſeroit pas ainſi à leur égard, ſi elles avoient des richeſſes, des talens, de la conſidération, du crédit dans le monde ? Les plus modérées ne ſe récrieroient-elles pas au moins qu'elles ne conçoivent rien à un procédé ſi extraordinaire, & que la Communion étant toute leur force & leur conſolation, on ne doit pas les en priver pendant un temps ſi conſidérable ? De là ſe portant à des jugemens de comparaiſons, trop ordinaires aux perſonnes dévotes, mais d'une dévotion mal réglée, ne diroient-elles pas qu'il ſemble qu'il y ait dans le Sanctuaire poids

& poids, meſure & meſure ; qu'on n'en agit pas de la ſorte avec des perſonnes qui aſſurément ne ſervent pas Dieu à ſi grands frais, & qu'on ne les prive pas ainſi de la Communion ?

Car voilà où en ſont la plûpart de celles qui ne ſont pas bien fondées dans l'abnégation de leur propre jugement & de leur volonté propre. Pourvu qu'elles communient ſouvent, elles s'imaginent que tout eſt fait, & qu'elles ſont bien dévotes. Cependant elles conſervent mille attaches trop naturelles ; elles donnent beaucoup à leur humeur ; inexorables à l'égard des autres, elles ſont toujours juſtes à leurs propres yeux ; ou pour ſe croire bien condamnées, il faut que ce ſoit à leur propre tribunal & par elles-mêmes. Quelle illuſion & quel travers !

A Dieu ne plaiſe que je veuille par-là approuver la conduite de ces Directeurs, qui peu contens

des efforts généreux & continuels qu'on fait pour arriver à la perfection, ſemblent vouloir qu'on ſoit déjà parfait, avant que de permettre de communier ſouvent; comme ſi la Communion n'étoit pas la force des foibles, de même que la nourriture des forts; comme ſi la fréquente Communion n'étoit pas de tous les moyens de perfection le plus efficace. Il y a dans tout cela un milieu. Mais quand on s'adreſſe à des Miniſtres ſoumis à l'Egliſe & bien remplis de ſon eſprit, l'unique parti qu'il y ait à prendre, eſt d'expoſer ſes deſirs par rapport à la Communion, & de les ſoumettre à la direction de l'obéiſſance.

Tel fut le parti que prit Marie Dias, & elle obtint enfin que le Pere Balthazar lui permît de communier même tous les jours de ſa vie. Le délai du bonheur qu'elle ſouhaitoit ſi fort, ne fit qu'enflammer ſes deſirs & les purifier. Ce n'étoit

n'étoit plus que transſports, qu'extaſes amoureuſes, en poſſédant ſon bien-aimé dans ſon cœur; ſa foi vive le lui faiſoit appercevoir ſous les voiles de l'Hoſtie, & Dieu pour récompenſer ſa foi, ſe faiſoit voir ſenſiblement à elle. Cette grace lui devint même ſi familiere qu'elle s'imaginoit qu'elle étoit commune à tous les autres: & un jour qu'elle en parloit dans la ſimplicité de ſon ame, comme on en paroiſſoit ſurpris, elle répondit: *Mais je croyois que tout le monde en voyoit autant.*

Le fruit principal qu'elle retiroit de la Communion, étoit une ſoif inſatiable d'humiliations, d'opprobres & de ſouffrances pour l'amour de Jeſus-Chriſt; & elle eut à ce ſujet avec le Pere Balthazar Alvarès un entretien bien digne d'être ici rapporté. Elle diſtinguoit, diſoit-elle, cinq ſources de ſouffrances qu'on pouvoit bien mettre à profit, & par leſquelles on glorifioit excellemment Notre-Seigneur.

Dans la premiere claſſe, elle plaçoit les injures du temps, les chaleurs exceſſives, les froids extrêmes, les pluies, les orages, les vents & les tempêtes. Elle diſoit que, quelqu'incommodité que cauſaſſent ces intempéries de l'air, il falloit trouver tout cela bon, parce que Dieu l'envoyoit. Comme l'hiver eſt très-froid à Avila, & qu'elle étoit fort mal vêtue & dans une chambre ouverte de toutes parts, elle ſe plaignit un jour à Notre-Seigneur de ce qu'elle avoit à ſouffrir de la rigueur de la ſaiſon; mais il lui répondit: *N'eſt-ce pas moi qui ai fait l'hiver, & puiſque cela eſt, pourquoi t'en plains-tu?* Belle leçon pour les perſonnes de la campagne & pour les pauvres des Villes, qui ont ſi ſouvent occaſion de ſouffrir ce que les ſaiſons ont de plus dur & de plus pénible, & qui ne ſont pas en état de ſe ſouſtraire à leur rigueur.

Elle mettoit dans la ſeconde claſ-

ſe les infirmités & les maladies, de quelque maniere qu'elles fuſſent occaſionnées ; & elle y joignoit encore les miſeres naturelles de la vie humaine, telles que la faim, la ſoif, la pauvreté, les inſomnies, le travail, la fatigue, & les autres incommodités que cauſe cette multitude d'inſectes qui ſemblent n'être faits que pour exercer la patience des hommes. Elle diſoit que c'étoit des punitions de nos péchés, & qu'ainſi nous ne devions pas en murmurer, mais les ſouffrir avec patience & en eſprit de pénitence.

La troiſieme ſource de ſouffrances qu'elle relevoit admirablement, étoit les défauts des perſonnes avec qui on a à vivre, & qu'il falloit ſupporter avec une grande égalité d'ame, & pour l'amour de Notre-Seigneur. En effet, l'Apôtre Saint Paul ſemble faire conſiſter en ce point toute la perfection chrétienne. (*a*) *Portez*, dit-il, *les far-*

(*a*) Gal. VI. 2.

deaux les uns des autres , & de la ſorte vous accomplirez la Loi de Jeſus-Chriſt. C'eſt-là où échoue la vertu de bien des perſonnes par ailleurs fort exemplaires : ôtez-les de leur ſociété , & vous les croirez parfaites ; mais ſi vous examinez de près ce qui ſe paſſe dans l'intérieur de leur maiſon , vous ne les reconnoîtrez plus ; elles n'ont qu'une compagne , & elles ne peuvent pas vivre en paix avec elle : il ſeroit preſque plus facile de concilier les intérêts les plus oppoſés des Princes , que de les accorder enſemble & de les monter à l'uniſſon. Rien n'eſt plus digne de compaſſion , & rien néanmoins n'eſt plus commun ; car n'eſt-ce pas ce qui ſe voit tous les jours dans les Communautés , dans les ménages , dans les ſociétés particuliéres ? Le remede à ce déſordre ſeroit de ſe ſupporter mutuellement , (a) *ſupportantes invicem* , d'être

(a) Epheſ. IV. 2.

extrêmement attentif à ne rien faire souffrir aux autres, & de tout souffrir de leur part, sans se plaindre.

Elle faisoit consister la quatrieme source de souffrances, dans les blâmes & les mépris qui sont occasionnés par les fautes des personnes à qui on appartient, soit par les liens du sang, soit par la profession du même genre de vie. Car telle est l'injustice des hommes, qu'à leurs yeux la vertu seule est personnelle, & les fautes ne le sont pas. En effet, on en fait rejaillir la honte sur toute une famille, sur tout un corps, sur toute une société. Il faut convenir que ce n'est pas l'effort d'une vertu médiocre, de soutenir avec un entier acquiescement & sans murmure le poids d'une pareille humiliation.

Enfin elle plaçoit dans la cinquiéme classe les désolations spirituelles, telles que les distractions, les obscurités, les tentations, les

séchereſſes, les perplexités, en un mot toutes les épreuves, ſoit qu'elles vinſſent de Dieu ou de ſes Miniſtres, ſoit que le démon s'en mêlât ſuivant la permiſſion de Dieu. C'eſt véritablement où la vertu paroît dans tout ſon jour; & il n'y a que des ames mâles & héroïques qui ſçachent s'y ſoutenir avec une parfaite conformité à la volonté du Seigneur.

Il n'eſt perſonne qui ne ſoit frappé du bon ſens qui regne dans ces maximes; & c'eſt ce qui fait bien voir que la vraie piété n'affoiblit point la raiſon, mais qu'elle l'éleve & la perfectionne en la ſurnaturaliſant. Qui croiroit qu'une pauvre fille de campagne fût capable de réflexions ſi judicieuſes? Au reſte elle ne parloit que par expérience, & elle ne diſoit en tout cela rien qu'elle n'eût éprouvé, & qu'elle n'eût fidelement pratiqué elle-même. Je ne ſuis plus ſurpris de ce que diſoit ſon ſaint Directeur,

ſçavoir, que s'il avoit été utile à Marie Dias pour l'aider dans les voies de la perfection, elle ne lui avoit pas été moins utile à lui-même pour ſa propre perfection.

Elle étoit déjà parvenue à l'âge de quatre-vingt ans, le corps exténué par des maladies & des auſtérités continuelles, mais l'eſprit toujours ſain, & le cœur brûlant pour Dieu d'un amour ſéraphique, lorſqu'elle alla viſiter Sainte Thérefe avec qui on lui avoit permis d'avoir des rapports intimes & des liaiſons étroites. Il eſt beau d'entendre les Saints converſer les uns avec les autres. La terre ne leur eſt plus rien, & ils n'enviſagent ce bas monde & tout ce qui y eſt, que comme dans une perſpective qui, à cauſe de l'éloignement, fait preſque évanouir les objets terreſtres.

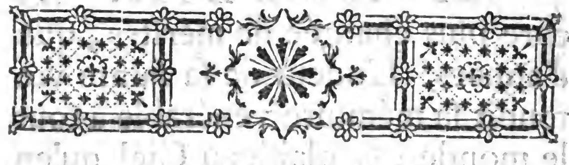
Le Ciel, ou plutôt le Dieu du Ciel les occupe uniquement : ils ne penſent qu'à lui, & ils n'aiment à parler que de lui.

Vous touchez, ma bonne Marie Dias, lui dit la Sainte Mere Thérese de Jesus, *vous touchez à la fin de votre carriere. Que vous êtes donc aise de vous voir si proche de la couronne promise à vos travaux! Non certainement, je ne sçaurois m'en réjouir*, répondit la fervente Dias. *Mais quoi*, répliqua Sainte Thérese, *ne brûlez-vous pas d'envie d'aller voir Dieu? Je n'ai pas de desirs*, répartit Dias; *mais s'il m'étoit permis d'en avoir quelqu'un, ce seroit de souffrir encore long-temps sur la terre pour témoigner à Dieu mon amour: car enfin l'Eternité est assez longue pour jouir, & le temps est bien court pour souffrir.*

Le Seigneur se contenta des desirs héroïques de sa fidele servante, & il ne tarda pas à la couronner par une mort infiniment précieuse à ses yeux. Elle expira tranquillement & en paix, autant par un doux effort de l'amour divin, que par la défaillance de la nature, en-

core plus chargée de mérites, que d'années. L'odeur de ſa ſainte vie rendit ſa mémoire vénérable à tout le monde ; & plaiſe au Ciel qu'en la tranſmettant aux temps à venir je puiſſe inſpirer le deſir de l'imiter, ſur-tout aux pauvres perſonnes des Campagnes & des Villes, en faveur deſquelles principalement j'ai fait ce récit abrégé de la vie & des vertus de Marie Dias.

FIN.



ABRÉGÉ DE LA VIE DE MARIE-AMICE PICARD.

MARIE-AMICE PICARD vint au monde le 2 Février, Fête de la Purification de la très-Sainte Vierge, l'an 1599, dans la Paroisse de Guiglan de l'Evêché de Saint-Paul-de-Léon en Basse-Bretagne; & elle fut baptisée le même jour dans la Paroisse de Guimiliau, du consentement du Recteur de Guiglan. Son pere s'appelloit Jean Picard, & sa mere Agathe Malégoll, pauvres Villa-

geois qui gagnoient leur vie à la ſueur de leur front, & vivoient en réputation de bons & vertueux Chrétiens.

Sa dévotion à la Mere de Dieu & à Saint Jean l'Evangéliſte, ſe fit remarquer dès ſa plus tendre enfance; & ayant un jour trouvé une Image du Crucifix où Notre-Seigneur étoit d'un côté & Saint Jean de l'autre, elle en eut une conſolation ſenſible qui ſe renouvelloit toutes les fois qu'elle l'enviſageoit; & c'eſt pourquoi elle ne manquoit jamais d'y avoir recours, lorſqu'elle étoit dans la peine.

Elle n'avoit encore que ſept ans, qu'après avoir entendu un Sermon des louanges de la Virginité & du Martyre, elle ſe ſentit embraſée d'un tel deſir de plaire à Jeſus-Chriſt, qu'elle demanda à Dieu trois graces: la premiere, de faire en tout ſa divine volonté; la ſeconde, de vivre & de mourir Vierge; la troiſieme enfin, de

ſouffrir les tourmens des Martyrs. On verra par la ſuite de ſa vie juſqu'à quel point elle fut exaucée à ces différens égards.

Il faut convenir qu'après la grace de Dieu elle fut redevable de tous ces grands ſentimens aux inſtructions & aux bons exemples de ſon pere. Tant il eſt vrai que rien n'eſt ordinairement plus déciſif pour engager les enfans dans le vice ou la vertu, & les y fixer le reſte de leurs jours, que les diſcours & les exemples domeſtiques. C'eſt à quoi ne font pas ſouvent aſſez d'attention tant de peres & de meres qui ne ſçavent pas s'obſerver devant leurs enfans, & dont les maximes auſſi bien que les actions ne ſont propres qu'à corrompre de jeunes cœurs, & à naturaliſer, pour ainſi dire, dans eux des habitudes vicieuſes, qui quelquefois ſemblent devenir héréditaires dans les familles.

Amice à l'âge de huit ans fut miſe

en condition chez Chriſtophe Abgrall, honnête Laboureur du voiſinage, & qui en même temps étoit Marchand. Comme elle étoit trop foible pour être appliquée à de grands travaux au dedans ou au dehors de la maiſon, on lui donna le ſoin de garder les troupeaux; & dans cette occupation ſolitaire le S. Eſprit la porta à l'oraiſon qui devint ſon principal exercice, & dont elle fit toute ſa conſolation. La meilleure partie de ſon temps durant la matinée étoit employée à entendre ſpirituellement toutes les Meſſes qui ſe diſoient dans les Egliſes de Guimiliau, de Lambol, de Guirſicours & de Comanna, qu'on découvroit du lieu où elle gardoit ſes bêtes; mais ſa ferveur redoubloit, lorſqu'elle entendoit ſonner dans ces différens endroits pour l'élévation de l'Hoſtie. Pratique d'entendre ſpirituellement la Meſſe, pratique admirable, infiniment utile, & que ne ſçauroient

trop fidelement adopter toutes les perſonnes qui, à raiſon ou de maladie, ou de leur éloignement des Egliſes, ou de la néceſſité d'un travail opiniâtre, ne peuvent aſſiſter réellement à l'auguſte Sacrifice de nos Autels.

L'édification que donnoit la jeune Bergere dans tout le reſte de ſa conduite raviſſoit en admiration tous ceux qui la voyoient, lorſqu'après cinq ans de ſervice elle fut rappellée pour partager avec ſa Mere les ſoins du ménage. Son Pere languiſſoit depuis pluſieurs années, & pour ſurcroît de peine, un coup de hache donné par mégarde lui fit à la jambe une plaie très-conſidérable qui lui cauſa les douleurs les plus violentes. La petite Amice touchée d'une compaſſion digne de ſa piété & de ſon bon cœur, ſollicita & obtint la permiſſion d'aller en pélerinage à S. Méen, dans l'Evêché de Tréguier, pour demander la guériſon du malade ; & Dieu

dans cette occasion voulut récompenser sa foi d'une maniere qui tient du miracle ; car à son retour elle trouva la jambe de son Pere, laquelle avant son départ étoit déjà gangrénée, parfaitement guérie & aussi saine que l'autre qui n'avoit pas été blessée. Aussi, tandis qu'elle eut la liberté de marcher, elle alla tous les ans à cette Chapelle pour remercier Saint Méen de la grace qu'elle avoit obtenue pour son Pere par son intercession.

C'est dans un de ces pélerinages qu'elle fit l'heureuse rencontre du Pere Pierre Quintin de l'Ordre de Saint Dominique, qui vivoit en odeur de sainteté au Couvent de Morlaix. Ce Religieux recommendable par le don des miracles & par celui du discernement des esprits, qu'il possédoit dans un très-haut dégré, fut éclairé du Ciel & connut les desseins de Dieu sur Amice. Il la prévint & lui dit : *Bonjour, ma Fille, aimez-vous Dieu?*

Elle répondit : *Dieu me fasse la grace de l'aimer ; & à moi aussi*, repliqua le Pere, puis il ajouta : *Si vous voulez vous confesser, je vous confesserai ; car vous avez dessein de vous confesser dans notre Couvent de Morlaix ; mais vous ne trouverez aucun de nos Peres Bretons. Qui vous a dit, mon Pere*, repondit-elle, *que je voulois me confesser dans votre Couvent de Morlaix ? Je le sçais très-certainement*, repartit le Pere. C'étoit véritablement son intention, comme elle l'avoua depuis, afin de communier dans la Chapelle de Saint Méen. Elle profita en effet de l'occasion, & après avoir prié les compagnes de son pélerinage de s'arrêter un peu, elle se confessa au Pere Quintin avec une singuliere satisfaction de son ame.

Lorsqu'elle se fût relevée après sa confession, le Pere lui donna une croix, & lui dit : *Ma fille, gardez cette croix toute votre vie : un temps viendra que vous en aurez grand be-*

ſoin pour vous aider à ſupporter vos peines, mais Dieu ſera votre protecteur. Amice le remercia & pourſuivit ſon chemin, ſi conſolée qu'elle dit à ſes compagnes qu'elle n'auroit pas voulu pour tous les biens du monde ne s'être pas confeſſée à cet homme de Dieu. Que les voies du Seigneur ſont admirables, & qu'il ſçait bien diſpoſer toutes choſes en faveur de ceux qui ſe donnent entiérement à lui, ſans diſtinction de grands ou de petits, de riches ou de pauvres, de ſçavans ou d'ignorans!

Le zélé Miſſionnaire de ſon côté crut qu'il ne devoit pas abandonner une ame que Dieu s'étoit ſi particuliérement choiſie, & huit jours après la premiere entrevue il paſſa chez elle, où il l'inſtruiſit plus en détail durant deux heures de ſuite, tandis qu'elle travailloit de ſon métier, qui étoit de faire de la toile. L'entretien étant fini, Amice lui dit: *Mon Pere, ſi nous avions du pain, nous vous prierions d'en man-*

ger ; mais nous n'avons qu'un pauvre potage, encore ſans ſel ; & ſi vous avez pour agréable d'en goûter, nous vous en donnerons de bon cœur. On ne pouvoit propoſer au Pere Quintin un repas qui fût plus de ſon goût, parce qu'il étoit le plus conforme au goût qu'il avoit pour la mortification. Auſſi l'accepta-t-il avec joie & avec reconnoiſſance ; & tandis qu'il vécut, il ne manqua jamais de viſiter & d'inſtruire l'humble Servante de Dieu, toutes les fois qu'il en eut l'occaſion. Quelle différence entre les véritables Apôtres & ceux qui n'en ont pas l'eſprit, quoiqu'ils en exercent le miniſtére !

Je ne dois point paſſer ici ſous ſilence la mort du pere d'Amice & les circonſtances remarquables dont elle fut accompagnée. Ce bon Laboureur, qui avoit retracé dans lui les vertus comme la vie des anciens Patriarches, ſe voyant preſque rendu à ſa derniere heure, aſſem-

bla ſes enfans auprès de ſon lit, leur parla à tous avec une grande liberté d'eſprit, leur dit que ſon unique regret en ſortant de ce monde étoit de n'avoir pas ſervi Dieu plus fidelement qu'il ne l'avoit fait; il leur recommenda par-deſſus toutes choſes de vivre dans la crainte & l'amour du Seigneur, de fuir les mauvaiſes compagnies, & de ſe conduire en tout, ſelon les maximes de la probité & de la religion; il leur ajouta que, quoiqu'ils fuſſent pauvres & mal vêtus, ils s'attireroient par-là les bénédictions de Dieu, & même l'eſtime des hommes; & qu'au contraire, en tenant une conduite oppoſée, ils s'attireroient la malédiction de Dieu & le mépris des hommes, quand même ils ſeroient riches & puiſſans dans le monde. Après les avoir tous bénis, il fit approcher en particulier la jeune Amice; & comme un autre Jacob, il lui prophétiſa ce qui devoit un jour lui arriver.

Amice, ma chere fille, lui dit-il, *vous aurez de grandes traverses à essuyer, & dont on parlera bien différemment; mais au nom de Dieu prenez courage, & ne vous arrêtez pas à ce que dira de vous le monde. Quand vous penserez être le plus delaissée & sans ressource, Dieu suscitera celui à qui vous penserez le moins & d'autres personnes d'un tout autre état que le vôtre, qui s'empresseront de vous assister. Ma fille, ne me quittez pas: je sors de ce monde sans inquiétude, & je vous laisse à la volonté de Dieu. Il est minuit, & il est temps de se séparer & de quitter la terre: tout y est vanité, illusion & mensonge; mais faites-moi recevoir au plutôt mes Sacremens, car je mourrai au point du jour.* M. Jacques Pouliquen, Prêtre de la Paroisse de Guiglan, & qui étoit prévenu, entra sur le champ, le confessa, lui administra le saint Viatique & l'Extrême-Onction: puis il dit aux assistans qu'ils pouvoient se

retirer, parce que le malade ne mourroit pas de cette maladie, ou du moins que ce ne seroit point si promptement. A ces paroles le bon vieillard répondit : *Il est très-louable d'avoir un Prêtre à sa mort : je mourrai au point du jour ; reposez-vous néanmoins vous & les autres, & je dirai à Amice de vous avertir quand il en sera temps.* Quelques heures après il dit à sa fille : *Amice, je vois la sacrée Vierge qui se présente à moi avec une beauté & une bonté nompareilles : elle dit qu'elle me veut conduire au jugement de Dieu, & elle me donne grande espérance. Ce jugement est terrible, mais j'espere en vous, ma fille, & que vous m'aiderez à faire ce voyage. Il y a deux jugemens ; mais le particulier décide du général. Appellez Dom Jacques, je m'en vais.* Amice étant de retour, après avoir averti cet Ecclésiastique, il lui dit de nouveau : *Ma fille, hâtez, hâtez le Prêtre, la sacrée Vierge me tient par la*

main pour aller devant Dieu. M. Pouliquen ne tarda pas à arriver, & dès qu'il fut entré, le moribond lui dit : *Mon Pere, aidez-moi à bien mourir : il faut faire le grand voyage de l'Eternité : je crains beaucoup, mais j'espere encore plus.* Ayant ensuite entendu la courte exhortation du Prêtre & répondu aux prieres de la recommendation de l'ame, il ne dit plus que ces paroles : *Adieu monde : In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, & il expira au point du jour, comme il l'avoit prédit, mais avec tant de paix, qu'il sembloit plutôt être dans un doux sommeil, que dans les ombres & les horreurs de la mort. Dans la nécessité inévitable où sont tous les hommes de mourir, qui n'envieroit pas un pareil genre de mort ? Mais de quelque état qu'on soit, pour mourir comme les Saints, il faut avoir vécu comme ils ont vécu eux-mêmes sur la terre.

Amice après la mort de son pere,

crut que la volonté de Dieu étoit qu'elle demeurât auprès de ſa mere pour la ſervir & l'aſſiſter ; & en effet elle ne la quitta pas juſqu'à l'âge de trente-cinq ans, ſi ce n'eſt pour très-peu de temps. Afin de lui être plus utile, elle s'appliqua à ſe perfectionner dans l'art de coudre & dans celui de bien faire de la toile ; & elle acquit dans ces deux parties une capacité peu commune. La vraie piété ne néglige rien, & ſous ſa direction les exercices extérieurs qui, pris en eux-mêmes, ſont tout naturels, deviennent des pratiques de vertu.

Il eſt vrai que tandis qu'elle agiſſoit au dehors comme les perſonnes ordinaires, elle converſoit avec Dieu au fond de ſon cœur, & que ſon oraiſon étoit continuelle. Les Dimanches & les Fêtes étoient pour elle doublement des jours de repos, & par la ceſſation du travail, & par le délaſſement qu'elle trouvoit à ſe communiquer à Dieu

de la maniere la plus intime & sans aucune interruption. Saintement avide de la parole de Dieu, elle l'écoutoit ces jours-là avec le zele & l'attention que lui inspiroit le desir qu'elle avoit de s'instruire de plus en plus dans les voies du Seigneur. Le point qui l'embarrassa le plus, fut de sçavoir comment elle pourroit satisfaire à la dévotion qu'elle avoit d'entendre tous les jours la Messe, & à l'obligation de rendre à sa mere les services qu'elle avoit droit d'en attendre. Mais elle sçut concilier parfaitement ces deux choses, en prenant sur son sommeil & en donnant durant la nuit au travail autant de temps qu'elle en avoit employé le matin à entendre la Messe. Bien différente de ces enfans qui regardant une mere pauvre & sur l'âge comme une surcharge, veulent vivre dans l'indépendance & suivre les mouvemens d'une dévotion arbitraire & capricieuse, au préjudice de ce qu'elles lui

lui doivent par la plus privilégiée de toutes les loix, je veux dire la loi naturelle, Amice ne se départit jamais de l'obéissance la plus exacte & la plus ponctuelle.

Sollicitée par la Demoiselle Anne de Toulgouet, qui demeuroit à Morlaix & qui avoit été charmée du recit qu'on faisoit de ses vertus, de venir partager avec elle & sous ses ordres les bonnes œuvres auxquelles elle étoit entiérement consacrée, elle ne voulut jamais y consentir qu'avec l'agrément de sa mere, quoiqu'elle trouvât par ailleurs les plus grands avantages temporels & spirituels à accepter cette proposition. La mere ayant enfin consenti, s'en repentit bientôt, & l'absence de sa fille lui causa un chagrin qui la jetta dans un tel état de langueur, que peu de temps après elle se détermina à la rappeller auprès d'elle. Le premier signe d'une volonté, qu'elle regardoit comme étant par rapport à elle l'expression

de la volonté de Dieu, ſuffit pour l'engager à renoncer à tous les agrémens qu'elle avoit & à la faire revenir à ſon premier état.

L'occaſion unique où elle refuſa conſtamment de céder & de ſe rendre aux volontés de ſa mere, fut lorſqu'on lui propoſa un établiſſement & qu'on la preſſa de l'accepter. En vain ſa famille entiere ſe ligua-t-elle pour obtenir ſa parole : en vain ajouta-t-on les reproches les plus piquans & les moins mérités pour vaincre ſa réſiſtance, en lui diſant qu'elle ne vouloit pas ſe marier pour fuir la peine & mener une vie oiſive : importunités, plaintes, mauvais traitemens, tout fut mis en uſage, & tout fut inutile. Son unique reſſource dans l'excès de ſes peines étoit de recourir au Seigneur. *On m'accuſe, ô mon Dieu!* diſoit-elle, *d'appréhender la peine, le travail & la pauvreté : mais vous ſçavez que je ne connois de pauvreté que celle d'une ame qui*

eſt hors de votre grace ; donnez-moi autant de peines qu'il vous plaira de m'en envoyer, pourvu que vous m'accordiez de la patience à proportion. Je me conſacre à vous, & ſervez-vous de moi comme de votre pauvre créature. Je ne me ſoucie pas du corps, pourvu que vous conſerviez mon ame pour vous ſeul ; & vous, glorieuſe Vierge Marie, mere de pitié, conſolatrice des affligés, & qui aſſiſtez les perſonnes delaiſſées, après Dieu je mets en vous mon eſpérance, priez pour moi ; & vous, glorieux Saint Jean l'Evangéliſte, prenez ma cauſe en main, & que le monde faſſe ce qu'il pourra, pourvu que Dieu ſoit de mon côté. Un jour après cette priere à laquelle elle ajouta un *Pater* & un *Ave*, elle ſentit au dedans d'elle-même une paix & une force extraordinaire, qu'on ne peut regarder que comme la récompenſe de ſon généreux combat, l'effet de ſa priere, & un témoignage évident de la demeure du Saint Eſprit dans ſon ame.

Ce qui contribua beaucoup à inſpirer tant de fermeté à Amice fut un diſcours qu'elle entendit tenir à ſon pere quelque temps avant ſa mort. Ce bon homme voyant ſa femme ſe chagriner beaucoup de l'état de langueur dans laquelle il étoit depuis long-temps & qui lui annonçoit une ſéparation prochaine, lui dit un jour : *Pourquoi vous laiſſez-vous aller à la peine à cauſe de ma ſituation, & ne faut-il pas vouloir tout ce que Dieu veut? Je ſçais que vous reſterez chargée de cinq enfans; mais ils ſont déſormais grands & en âge de gagner leur vie. Si j'étois mort plus jeune, il vous auroit bien fallu prendre patience & mettre votre confiance en Dieu. Que ne le faites-vous à préſent que vous voyez que la diſpoſition des choſes eſt pour vous moins fâcheuſe? Oui*, repartit Agathe Malégoll, *mais cette pauvre petite Amice, que deviendra-t-elle? elle ne dit ſa volonté à perſonne. Laiſſez-la*, repliqua-t-il, *& ne cher-*

chez pas à ſçavoir ſa volonté : c'eſt aſſez que Dieu la ſçache, & c'eſt à lui que vous devez abandonner tous vos enfans & particuliérement celle-ci. Tout cela eſt le mieux du monde, répondit Agathe, *mais elle demeurera à pourrir au coin d'un foſſé, & perſonne ne l'aſſiſtera. Que dites-vous donc là*, reprit le bon Patriarche ! *& Dieu abandonna-t-il jamais ceux qui s'abandonnent à lui & qu'on confie aux ſoins de ſa Providence. En vérité vous parlez comme une femme qui n'eſt pas ſage* : Puis ſe tournant vers Amice, il lui dit : *Ma fille, laiſſez dire votre mere, & faites ce que Dieu vous inſpirera.* Ces dernieres paroles, jointes à l'attrait que Dieu lui avoit donné pour la chaſteté la plus parfaite dès ſes plus tendres années, ne s'effacerent jamais de l'eſprit de la digne fille d'un ſi ſaint pere. Sa reſiſtance néanmoins ne lui fit jamais perdre le moins du monde le reſpect qu'elle devoit à ſa mere, laquelle enfin déſeſperant

de vaincre ſon oppoſition, ne lui parla plus de mariage.

Délivrée déſormais de toutes importunités à cet égard, au moins de la part de ſes parens, elle s'attacha de plus en plus au ſervice de Dieu, mais ſans paſſer un ſeul inſtant dans l'oiſiveté ; car outre ſon métier de Couturiere & celui de faire de la toile, elle faiſoit encore le ménage, travailloit aux champs, battoit le bled, & les travaux les plus pénibles étoient ceux qu'elle embraſſoit le plus volontiers. Si quelquefois par égard pour ſes parens ou ſes voiſins, ou par déférence pour ſa mere, elle étoit obligée d'aſſiſter dans les Egliſes aux cérémonies des Fiancailles, des Noces ou des Baptêmes, on ne la voyoit jamais aux Fêtes & aux Aſſemblées profanes qui ont coutume de les ſuivre, & où, s'il n'y a pas ſouvent du crime, il ſe trouve au moins toujours beaucoup de danger. Bel exemple à propoſer à tou-

tes les perſonnes des Villes & des Campagnes qui ont à cœur de conſerver leur innocence.

Les parties de plaiſir d'Amice étoient d'un goût tout différent; & c'étoit d'entendre la parole de Dieu & de faire de pieux pélerinages, mais par un eſprit de piété & ſans diſſipation. Elle aimoit auſſi à converſer avec les perſonnes vertueuſes & éclairées, qu'elle ſçavoit pouvoir l'aider dans les voies de la perfection. C'eſt ce qui lui fit déſirer de pouvoir aller à confeſſe à M. Guillerme, Recteur de Guimiliau & Docteur en Théologie. La premiere fois qu'elle s'adreſſa à ce reſpectable Eccléſiaſtique, qui fut depuis Vicaire Général de l'Evêché de Léon, elle en fut interrogée ſur pluſieurs points de la Religion, auxquels elle ſatisfit tellement qu'il jugea à propos de la pouſſer plus loin, & allant ainſi de queſtions en queſtions, il la tint trois heures de ſuite, ſans qu'on s'ennuyât de

part ni d'autre, & ſans qu'on s'apperçût de la longueur du tems. Ses reponſes étoient ſi juſtes & ſi préciſes, que le Docteur tout étonné lui demanda où elle avoit été inſtruite ſur des points ſi recherchés, & comme elle eût répondu qu'elle ne l'avoit été nulle part, il en conclut avec raiſon que ce ne pouvoit être que l'eſprit de Dieu qui parlât par la bouche de cette pauvre Villageoiſe. Il eſt vrai qu'avec une mémoire très-heureuſe & une grande facilité à s'exprimer dans ſa langue, elle avoit naturellement un ſens droit, un jugement ſain & un eſprit juſte & pénétrant. Mais pour avoir des connoiſſances auſſi profondes & auſſi relevées que celles qu'elle avoit, il lui falloit encore, au defaut de l'inſtruction extérieure, un maître intérieur qui l'inſtruisît dans la ſcience de la Religion. (*a*) *Seigneur*, diſoit le Roi Prophete, *Bienheureux eſt celui que*

(*a*) Pſ. 93. 12.

vous daignez vous-même instruire, & à qui vous voulez bien enseigner votre Loi. Amice eut ce bonheur, parce qu'elle se livra entiérement à la conduite intérieure du Saint Esprit.

Elle étoit dans sa trente-cinquiéme année, lorsque Dieu lui donna un commencement de connoissances des différens états de peines par où elle devoit passer. Elle en rendit compte à un jeune Confesseur à qui elle s'adressa au défaut de son Confesseur ordinaire qui étoit nouvellement décédé. Le Directeur sans expérience, ne balança pas à décider qu'il n'y avoit dans tout son récit que visions & illusions qui ne méritoient pas qu'elle en parlât, ni même qu'elle y fît attention; mais M. le Recteur de Guimiliau en jugea bien différemment, & lui dit que, quoiqu'il ne fallût pas ajouter une foi pleine & entiere à ces sortes de choses; il étoit néanmoins très-utile de se préparer

à tout évenement ; & que, ſelon la penſée de S. Grégoire, les traits qu'on a prévus ſont moins meurtriers : (a) *Minùs enim jacula feriunt quæ prævidentur.*

Les avertiſſemens qu'elle avoit eu des combats qu'elle auroit à ſoutenir ne tarderent pas à ſe verifier en partie. En effet le 19 Mai 1634, Fête de S. Yves, la Paroiſſe de Guiglan étant allée, ſelon l'uſage, en Proceſſion à l'Egliſe de Lambater, elle la ſuivit, & paſſa la journée entiere aux pieds des Autels & dans des exercices de piété, de ſorte qu'à ſix heures du ſoir elle étoit encore à jeun. S'étant alors miſe en chemin pour retourner chez elle, elle commençoit à manger un morceau de pain, lorſqu'elle fut rencontrée par un homme à cheval, qui d'abord la ſaiſit par le bras, mit enſuite pied à terre, & lui fit les propoſitions les plus infâmes. Amice eut auſſi-tôt re-

(a) Homil. 35. in Evang.

cours à Dieu, & elle implora à haute voix l'intercession de la Très-Sainte Vierge & celle de Saint Jean l'Évangéliste. A ce discours le malheureux se répandit en blasphêmes exécrables contre Dieu, sa sainte Mere & les Saints ; & puis faisant semblant de se radoucir, il tira de sa poche quelques Louis d'or qu'il lui offrit, en lui ajoutant que si elle vouloit se rendre & quitter le grand chemin pour passer dans le champ voisin, elle ne manqueroit de rien le reste de ses jours. La généreuse combattante rejetta avec horreur toutes ces propositions, en protestant qu'elle périroit plutôt que de consentir à rien contre la Loi du Seigneur ; & elle se traîna, comme elle put, à une claie qui donnoit sur le grand chemin, qu'elle embrassa étroitement, & à laquelle elle se colla de toutes ses forces. Les menaces dictées par la plus brutale de toutes les passions succéderent aux belles paroles. On

la charge de coups de bâton ; on lui préſente un couteau dont on tourne la pointe du côté de ſon cœur. On lui met le piſtolet à la gorge, & dans le déſeſpoir de réuſſir, on veut le décharger, mais il creve entre les mains de l'aſſaſſin : il en recharge un autre qu'il veut également tirer, mais il creve de la même maniere. Pendant ce combat qui dura juſqu'au point du jour ſuivant, la Vierge intrépide fut favoriſée d'une apparition de la Mere de Dieu & de S. Jean l'Evangéliſte, de ſorte que ſon ame étoit remplie de conſolations, tandis que ſon corps ſouffroit les traitemens les plus cruels. Car l'impudique aſſaſſin lui déchira tous ſes habits, lui arracha les cheveux, lui meurtrit tous les membres avec le manche de ſes piſtolets, & ſa rage alla juſqu'à déchiqueter avec les dents ſon viſage, ſa langue & différentes parties de ſon corps. On ſonnoit l'*Angelus* à

l'Eglise de la Paroisse au point du jour, lorsqu'épuisé lui-même de fatigues il tomba par terre ; & dans le moment Amice dégagée courut chez elle, & y arriva dans l'état le plus pitoyable & si défigurée qu'elle n'étoit pas reconnoissable. La Justice ayant été appellée y descendit, dressa un Procès-verbal, ordonna des informations & décreta le malfaicteur, lequel fut arrêté quelque temps après, condamné à mort par la Jurisdiction de Morlaix, & ensuite aux galeres à perpétuité en conséquence d'un appel au Parlement de la Province.

La pauvre patiente se ressentit long-temps des cruautés qu'on avoit exercées sur elle ; car elle fut dix-huit jours sans pouvoir presque parler ni voir, tant elle avoit la langue blessée & les yeux offensés ; durant deux mois entiers elle ne vécut que d'un peu d'eau, ne pouvant rien prendre de solide, & elle fut un temps considérable à recouvrer l'usage des jambes.

L'an 1639, elle eut différentes apparitions non suspectes qui lui annoncerent plus en détail l'entrée prochaine de la carriere de souffrances qu'elle avoit à remplir, ou, comme s'exprime le Pere Julien Maunoir dans l'histoire de sa vie, son chemin du Calvaire. En même temps que les épreuves étonnantes par où elle devoit passer lui étoient montrées, on l'exhortoit à la fidélité au service de Dieu & à un abandon sans réserve à ses volontés adorables. La vue des tourmens des réprouvés dans l'enfer, avec l'image de la multitude prodigieuse d'ames qui s'y précipitent, lui fut tellement imprimée dans l'esprit qu'elle en fut saisie de la plus grande horreur. Dieu lui inspira alors d'offrir pour la conversion des pécheurs tout ce qu'elle auroit à souffrir le reste de sa vie. Dans le moment elle en fit de tout son cœur l'offrande au Seigneur, & tous les jours jusqu'à la mort elle ne manqua jamais de la

renouveller, tandis qu'elle eut pour cela assez de liberté d'esprit.

Je ne m'arrêterai pas ici à déclamer contre le goût du siécle qui tourne en ridicule les voies extraordinaires, & qui en prend occasion de se révolter & de blasphémer contre la Religion. Sans doute qu'avant que de prononcer définitivement, il faut s'en tenir à la regle toute divine que nous donne l'Apôtre Saint Jean, lorsqu'il dit: (*a*) *N'ajoutez pas foi à toutes sortes desprits; mais éprouvez les esprits pour voir s'ils sont de Dieu.* Mais à qui appartient ce discernement, si ce n'est aux (*b*) *Evêques que le Saint Esprit a établi pour gouverner l'Eglise?* Or nous avons ici à produire l'autorité de deux grands Evêques, qui n'ont parlé qu'après avoir vu & examiné par eux-mêmes & en conséquence des Procès-verbaux les plus juridiques. Si ces témoignages

(*a*) I. Jean IV. I.

(*b*) Act. Ap. XX. XXVIII.

ne paroissent pas suffisans pour justifier les faits, il me paroît plus à propos de se taire par prudence, que de disputer sans fruit contre des gens déterminés à ne pas se rendre à l'évidence des preuves morales. Du reste, comme je n'ai en vue que de donner dans Marie-Amice Picard un modele, & principalement aux pauvres personnes des Villes & des Campagnes, je m'attacherai aux seuls exemples de vertu qu'elle a donné, & je ne dirai des faits extrordinaires, que ce que contient l'atteſtation de Monseigneur Réné du Loüet, Evêque & Comte de Cornouaille, donnée sous son seing, le seau de ses armes & le paraphe de son Sécretaire. C'est même ici où je crois devoir placer cette piece, parce que le reste de la vie d'Amice n'en sera guere qu'une explication plus détaillée & bien propre à édifier.

Nous RÉNÉ DU LOUET, *par la grace de Dieu & du Saint Siége*

Apoſtolique, Evêque & Comte de Cornouaille, ſçavoir faiſons à qui il appartiendra, que nous avons reconnu l'eſpace de dix-huit ans, des ſignes d'une vertu ſolide, conſtante & héroïque au-deſſus du commun, dans la perſonne de Marie Amice, fille Villageoiſe, native de la Paroiſſe de Guiglan en l'Evêché de Léon, décédée à S. Paul le 25 Décembre 1652. Nous l'avons connue & approuvée lorſque nous avions charge de l'Evêché de Léon en qualité de Grand-Vicaire; & depuis que Dieu & le Saint Siége nous ont donné la charge de l'Evêché de Cornouaille, comme ſa conduite étoit extraordinaire, nous avons été bien aiſe que pluſieurs perſonnes de probité & de doctrine nous diſſent leur ſentiment: Nous la fimes voir à pluſieurs Révérends Peres de la Compagnie de Jeſus, & en particulier au R. Pere Jacques Dinet, Provincial de la Province de France & Confeſſeur du Roi Louis XIII. lequel avec tous

ceux de ſa Compagnie qui la viſiterent, aſſurerent d'avoir remarqué dans cette Servante de Dieu des ſignes très-aſſurés de l'eſprit de Dieu, & une vraie & ſincere vertu, ſur quoi il nous a été très-facile de détruire toutes les calomnies qui de tems en tems ſe ſont élevées contre cette pauvre fille, & entr'autres quatre véhémentes perſécutions; l'une de la part d'un Religieux, par une inimitié malicieuſe pour n'avoir pas eu la conduite & direction entiere de cette fille; la ſeconde procédant d'un eſprit orgueilleux qui ſe perſuadoit qu'il étoit ſeul capable de pénétrer dans les ſecrets de la divine conduite ſur le ſujet de cette pauvre ſouffrante; ce qui Nous obligea en qualité de Grand-Vicaire de le prier de débiter ſa marchandiſe ailleurs. Quelque temps après s'éleva une troiſieme perſécution beaucoup plus conſidérable; mais il fut incontinent reconnu que c'étoit une Chambriere qui avoit perverti l'eſprit d'un grand perſonnage en la même manie-

re que celui du Prince des Apôtres. La quatrieme & derniere, & de notre temps, fut reconnue très-fausse par des signes extérieurs qui firent reconnoître publiquement que la pensée d'un sage & pieux Docteur n'étoit pas recevable en ce qu'il s'étoit persuadé que cette pauvre fille buvoit & mangeoit, ce qui n'étoit pas. Nous avons remarqué en cette pauvre villageoise une humilité intérieure & extérieure suivie d'une obéissance parfaite jusqu'à sa mort, à ses Directeurs comme à Jesus-Christ; ce qui Nous a été un grand sujet de croire que sa conduite extraordinaire étoit de Dieu qui ne permet jamais que l'humble & obéissante soit trompée de l'esprit de mensonge & de superbe.

Nous avons admiré sa discrétion en ses discours, & pris garde qu'elle parloit peu, & que ses paroles marquoient la simplicité, candeur & ingénuité de son cœur, & avoient une force particuliere pour toucher ceux à qui elle parloit.

Nous avons appris par voie aſſurée, que jusqu'à l'âge de 34 ans elle a mené une vie ſans reproche dans l'exercice d'une piété, humilité, obéiſſance & chaſteté, & d'une charité non commune, qui lui fit dès 7 ans déſirer d'être Vierge, & d'endurer les tourmens des Martyrs pour l'amour de Dieu.

Nous l'avons vue exaucée la trente-quatriéme année de ſon âge, Dieu la menant depuis ce tems juſqu'à ſa mort qui fut à 53 ans, par la voie de pluſieurs épreuves de la part du monde & de ſes ennemis inviſibles; ſon adorable providence donnant main-levée aux malins Eſprits de la tourmenter ſous la figure des Bourreaux & des tyrans de la primitive Egliſe, lui faiſant ſouffrir ces tourmens la veille des Fêtes des Martyrs, ainſi qu'il paroît par les Papiers Journaux qui ont été faits par l'ordre de Meſſeigneurs les Evêques & Grands-Vicaires, qui en donnerent la commiſſion à Meſſire Yves du

Poulpry, ſieur de Trébodennic, & Archidiacre de Quiminidilly en Léon.

Nous avons été témoins oculaires d'une grande partie de ce qui eſt couché dans ces Mémoires, lorſque nous étions dans la charge de Grand-Vicaire de Léon; en quoi nous n'avons pas moins admiré ſa patience inébranlable à les ſouffrir jour & nuit, que la bonté divine à la guérir en peu de temps, la conſerver en vie qu'elle devoit perdre pluſieurs fois chaque ſemaine, ſi ſa main toute-puiſſante ne l'eût conſervée.

Tous ceux qui l'ont dirigée, ſont témoins que l'eſpace de dix-huit ans ſon eſtomac ne put ſouffrir aucune nourriture que celle de l'Euchariſtie qu'elle recevoit ſouvent chaque ſemaine, & que ſon ame étoit fortifiée & nourrie d'un don d'Oraiſon dans laquelle elle paſſoit les jours & les nuits ſans pouvoir fermer les yeux pour dormir. Nous avons appris de ſa bouche qu'elle offroit ſes tourmens pour la converſion des pécheurs.

On pourra voïr en détail les graces, vertus & ſouffrances de cette ſervante de Dieu daus les papiers écrits de la main de défunt M. Trébodennic, Archidiacre de Quiminidilly en Léon, leſquels écrits nous avons fait mettre entre les mains du Pere Julien Maunoir de la Compagnie de Jeſus, notre Miſſionnaire, eſpérant que Dieu s'en ſervira pour ſon nom & pour ſa grande gloire. Fait & arrêté en notre Palais Epiſcopal de Laniron, le premier jour d'Août, l'année 1667, ſous notre Seing & Sceau & le paraphe de notre Secretaire.

On voit aſſez par ce Certificat, qu'Amice fut exaucée au-delà de toutes ſes eſpérances, par rapport à la grace qu'elle avoit demandée de ſouffrir les tourmens des Martyrs. Nous liſons bien dans la vie du ſéraphique S. François d'Aſſiſe, qu'il participa aux ſouffrances de Jeſus-Chriſt ſur la croix, par l'impreſſion ſenſible qui lui fut faite des

ſacrés Stigmates aux pieds, aux mains & au côté, d'où il ſortoit de temps en temps, ſelon le témoignage du Docteur S. Bonaventure, une grande abondance de ſang, mais ce prodige ne fut pas réitéré, au lieu que le renouvellement des Fêtes des Martyrs étoit chaque année pour Amice un renouvellement des mêmes tourmens qu'ils avoient enduré. L'impreſſion des Stigmates dans S. François perſévéra juſqu'après ſa mort; & dans Amice les marques extérieures des ſupplices qu'elle enduroit, n'étoient ſenſibles que quelques jours, au bout deſquels elles diſparoiſſoient. La douleur des plaies faites à S. François par l'opération divine, étoit permanente; & celle d'Amice prenoit ſa fin avec la guériſon ſubite des plaies qu'elle avoit reçues.

J'avoue que c'eſt là un de ces prodiges qui étonnent & déconcertent la raiſon humaine; mais pour en nier entiérement la vérité,

il faut contredire le témoignage unanime d'une multitude prodigieuſe de perſonnes de tout âge, de tout ſexe, de tout état, qui en ont été témoins oculaires, & dont un grand nombre l'a été très-ſouvent, & même pluſieurs années de ſuite; il faut contredire le jugement qu'en ont porté des Docteurs en Théologie & des Grands-Vicaires chargés d'examiner ces faits, & qui n'avoient aucun intérêt à ſe laiſſer tromper, mais qui en avoient un très-grand, ſelon Dieu & ſelon le monde, à découvrir la vérité; il faut contredire les Procès-verbaux les plus juridiques & faits avec le plus de ſoin & de précaution; enfin il faut contredire l'autorité de deux Evêques d'un mérite diſtingué, dont les lumieres ſupérieures égaloient la piété, & qui certainement étoient bien éloignés de donner dans une crédulité vaine & ſuperſtitieuſe.

Dans une pareille poſition j'eſtime

me qu'il n'y a rien de mieux à faire que de s'en tenir à ce que nous dit le Prophéte Isaïe, & de reconnoître avec lui, à la vue d'événemens si fort au-dessus de l'intelligence humaine, (a) *Que les pensées du Seigneur ne sont pas nos pensées, & que les voies du Seigneur ne sont pas nos voies, mais qu'autant que le Ciel est élevé au-dessus de la Terre, autant les voies & les pensées du Seigneur sont élevées au-dessus de nos voies & de nos pensées.*

Sans doute que quantité d'ames vertueuses souhaiteroient trouver ici un détail circonstancié des différentes especes de Martyre par où a passé Amice; mais outre que la délicatesse du siécle ne pourroit pas soutenir ce détail, ne seroit-il pas à craindre, ainsi que l'expérience l'a fait voir dans quelques occasions, qu'il ne se trouvât des personnes à qui une imagination échauffée par un récit propre à l'é-

(a) If. LV. 8. 9.

mouvoir, perſuaderoit peut-être qu'elles éprouvent quelque choſe de ſemblable. Or nous ne voulons nuire à perſonne, & nous voudrions être utiles à tous s'il étoit poſſible. Je viens donc aux grands exemples de vertu qu'a donné cette fille du Calvaire dans les cruelles perſécutions qu'elle a eues à ſoutenir de la part des hommes. Il n'eſt perſonne qui en ſoit à l'abri, & plus on eſt ſaint, plus on y eſt expoſé, ſuivant cet oracle de l'Apôtre S. Paul : (*a*) *Tous ceux qui veulent vivre ſaintement en Jeſus-Chriſt, ſouffriront perſécution.*

Comme ce fut le 7 Août 1635, veille du martyre de Saint Cyriaque & de ſes Compagnons, qu'Amice, étant encore chez ſa mere, éprouva pour la premiere fois dans ſon corps les mêmes tourmens que les bourreaux avoient fait ſouffrir à ces Saints Martyrs, & qui la réduiſirent à l'état le plus déplorable,

(*a*) II. Tim. III. 12.

elle fit appeller un Religieux de S. Paul-de-Léon qui la confeſſoit, & qui ſe rendit alors auprès d'elle. La nouveauté de l'événement l'engagea à revenir différentes fois, & comme les faits les plus extraordinaires ſe ſuccédoient les uns aux autres, il jugea qu'il ſeroit plus à portée à S. Paul-de-Léon de lui rendre ſervice, & pour le corps & pour l'ame. Dans cette penſée il lui propoſa d'aller y demeurer, lui ajoutant qu'il ſe chargeoit du reſte, ſçavoir, de la faire loger, nourrir & ſubſiſter ſaine & malade.

La Brebis craint le Loup, même avant que de l'avoir vu; & de loin elle le ſent & fuit ſon approche: ainſi la pauvre fille avoit de tous les temps apprehendé le ſéjour de Léon, quoiqu'elle ignorât que ce devoit être le théâtre de ſes plus grandes ſouffrances. Long-temps auparavant, quelques-unes de ſes compagnes lui avoient pluſieurs fois propoſé de faire ce voyage pour

visiter l'Eglise Cathédrale du Diocese, & jamais elle n'avoit voulu y consentir. Sa répugnance alloit toujours en augmentant, & elle la témoigna à son Confesseur qui tint ferme, & qui même peu de jours après vint avec une litiere pour la faire conduire à S. Paul. Elle dit avec fermeté, mais toujours avec respect, qu'elle ne pouvoit se résoudre à y aller, & qu'elle n'iroit pas. Sur quoi le Religieux prenant un ton d'autorité voulut l'y contraindre; mais ce fut inutilement. *Hé bien*, dit-il alors, *je vous y ferai forcer par quelqu'un à qui vous serez obligée d'obéir*. En effet, il se transporta chez M. Guillerme, Recteur de Guimiliau, & qui avoit été fait Vicaire-Général du Diocese; il lui persuada qu'il y auroit de la cruauté à laisser Amice dans l'état où elle étoit, abandonnée dans une campagne & dépourvue de secours temporels & spirituels, tandis qu'on pouvoit les lui procurer abon-

damment dans la Ville Epiſcopale.

Dans le moment l'affaire fut décidée, réſolue & arrangée. M. Guillerme ſe rendit chez elle le ſecond Dimanche de Décembre de l'année 1635, & lui demanda ce qu'elle diſoit. Elle répondit : *Monſieur, je dis ce que l'Egliſe dit.* L'autre pourſuivit : *l'Egliſe trouve expédient que vous veniez à Saint-Paul : & moi auſſi*, dit-elle, *je veux obéir, ſi c'eſt l'Egliſe qui commande. Mais permettez-moi*, ajouta-t-elle, *de vous faire mes très-humbles repréſentations, & peut-être trouverez-vous mes raiſons bonnes.* Après avoir plaidé ſa cauſe tout de ſon mieux, voyant qu'on perſiſtoit toujours à lui donner des ordres précis, elle promit d'obéir ; & eneffet le Lundi 3 Décembre elle fut portée à Saint Paul dans la litiere de Mlle de Coatélez chez Mademoiſelle Lenoudrein, veuve pieuſe & charitable.

Mais avant que de partir, elle pria M. Guillerme de lui aſſigner

un Directeur à qui elle declarât ſon intérieur & tout ce qui lui arriveroit, le conjurant au ſurplus de trouver bon qu'elle ne s'expliquât ſur ſon état avec aucune autre perſonne ; enfin, pour l'engager à ne ſe point gêner ſur la déſignation qu'il lui feroit d'un Confeſſeur, elle l'aſſura qu'elle n'avoit d'attache à qui que ce fut en particulier, ſi ce n'eſt à Dieu & à ſon Egliſe. Le Grand-Vicaire répondit qu'il prendroit lui-même le ſoin de la confeſſer & de la diriger.

Deux jours après ſon arrivée à Léon, le Religieux qui avoit négocié tout ce voyage, l'alla voir, & ne doutant pas qu'elle ne continuât à ſe confeſſer à lui, il n'héſita pas à lui demander compte de ſon intérieur & de ce qui lui étoit arrivé depuis la derniere entrevuë, mais il fut fort ſurpris quand elle lui déclara nettement qu'elle n'avoit rien à lui repondre, & que M. le Grand-Vicaire vouloit bien ſe char-

ger de ſa direction. Ce ne fut alors de la part de l'ancien Directeur, que les reproches les plus vifs ſur ſon ingratitude, & les menaces les plus fortes de la faire repentir de ſon procédé.

Pour que les Miniſtres du Seigneur fuſſent exempts des foibleſſes de l'humanité, il faudroit pour eux un ordre extraordinaire de Providence, ou qu'ils fuſſent des hommes d'une eſpece différente de celle des autres hommes. Or on ſçait qu'il n'en eſt pas ainſi, & c'eſt pourquoi ſi on n'a pas droit de les juſtifier lorſqu'ils s'égarent évidemment, ils ont au moins droit à l'indulgence qu'on a pour les autres hommes. Il eſt vrai néanmoins que la ſuite fera voir dans ce Religieux, un homme qui oublie entiérement non ſeulement ce qu'il doit à la charité & à la juſtice, mais encore à l'humanité; & par cet endroit il eſt tout-à-fait inexcuſable.

En effet, dès ce moment il jura ſa

perte, & ce qui le rend coupable au ſuprême degré, eſt qu'il prit tout le temps de la réflexion, & qu'il voulut attendre une occaſion qui lui parût favorable à ſon deſſein. Elle ne ſe préſenta qu'au bout de quatre ans; il la ſaiſit avidement, & il en tira parti dans toute l'étendue de ſon reſſentiment.

Dans ce long intervalle Dieu l'avoit préparée à cette croix, en la lui révélant quelque temps avant qu'elle lui arrivât; & voici à quelle occaſion on en a été inſtruit. Mademoiſelle Jeanne Mancel, native de S. Paul-de-Léon, viſitoit & aſſiſtoit ſouvent Amice dans les commencemens où elle vint habiter cette ville; M. ſon pere l'avoit promiſe en mariage à un Gentilhomme de Normandie nommé M. de Mathan; & comme elle avoit quelque repugnance à cet établiſſement, elle conſulta Amice, des exemples & des diſcours de laquelle elle étoit édifiée juſqu'à la regarder avec vé-

nération. La pauvre fille lui répondit avec ſimplicité, qu'il ne falloit ni accepter, ni refuſer, mais conſulter Dieu, prier beaucoup & faire des aumônes, & qu'après cela elle ſe détermineroit. Le mariage ſe fit, & le Seigneur y donna ſa bénédiction. Madame de Mathan étant venue quelques années après voir ſa famille, ne manqua pas de rendre viſite à ſa confidente, de l'aſſurer qu'elle étoit heureuſe dans ſon état, & qu'elle n'éprouvoit de la part de ſon mari que les meilleurs procédés. Elle témoigna enſuite toutes ſortes d'amitié & même de reſpect à cette bonne fille, qu'elle ne quittoit qu'avec regret pour s'en retourner en Normandie. Ce fut alors qu'Amice lui dit : *Madame, vous ſerez dans quelque temps bien ſurpriſe d'entendre de mes nouvelles. On dira de moi que je bois & que je mange en cachette, & que je ſuis une trompeuſe : on me jettera hors de ma chambre ; mon Direc-*

teur m'abandonnera, & en même temps que je ſerai privée des conſolations de la terre, je le ſerai auſſi de celles du Ciel, mais pour un temps. Dans cette extrémité une ſeule perſonne m'aſſiſtera, mais le Seigneur fera connoître mon innocence. Elle n'eut pas plutôt proféré ces paroles qu'elle en demanda un ſecret inviolable à Madame de Mathan, qui ne voulut pas s'y obliger, mais qui déclara au contraire qu'elle en parleroit à ſon mari, dès qu'elle l'auroit rejoint; *parce que*, dit-elle, *ſi les choſes arrivent comme vous l'aſſurez, & que je vienne à en parler, comme les ſçachant de vous par avance, on ne voudra pas m'en croire; au lieu que ſi j'en parle à mon mari avant l'événement, ce ſera un témoin auquel on n'aura rien à repliquer.* Mais ce que je vais dire demande, pour être bien ecclairci, que je ſuive l'ordre des tems.

Nous avons déjà dit qu'Amice fut placée à Léon chez Mademoiſelle

Lénoudrein, & elle y demeura en effet juſqu'à ce que pluſieurs Meſſieurs du Chapitre de concert avec M. le Grand-Vicaire jugerent à propos de la transférer dans une autre maiſon, à cauſe du concours extraordinaire des perſonnes qui venoient de tous les côtés de la Province pour voir un phénomene juſqu'alors inoui. D'abord elle fut miſe chez les Religieuſes Urſulines de Saint-Paul, une des Communautés des plus ſaintes & des plus reſpectables de la Province. Quoiqu'on en fût fort édifié, on jugea néanmoins avec raiſon qu'il n'étoit pas convenable de donner plus long-temps en ſpectacle à une Communauté, où il y avoit des Penſionnaires, une fille dans des états ſi extraordinaires; & on lui loua une chambre pour y demeurer avec une domeſtique nommée Gabrielle, qu'on lui avoit gagée, & qui étoit du choix de M. Guillerme. Ce dernier ne pouvant, à cauſe de ſon grand âge & de ſes

occupations, viſiter auſſi ſouvent qu'il auroit été néceſſaire la pauvre affligée, lui donna ordre de dire à Jeanne Roquinard, fille dévote qui le ſervoit & qui ſe confeſſoit à lui, tout ce qui lui arriveroit, & lui dit qu'elle lui en feroit le rapport pour lui rendre ſes déciſions.

L'humble Pénitente ſe ſoumit à tout; mais peu de temps après, elle eut une viſion dans laquelle elle reçut ordre de dire à M. le Grand-Vicaire en premier lieu, qu'il y avoit de l'inconvénient à faire une fille dépoſitaire de tant de ſecrets, & qu'il étoit à craindre qu'avec la meilleure volonté du monde elle ne fît des rapports infideles, faute de bien comprendre ce qu'on lui diroit. Secondement, que Jeanne Roquinard étoit expoſée à faire des Confeſſions qui ne ſeroient pas entieres, en continuant à ſe confeſſer à lui qui étoit ſon maître. Elle rendit avec

la plus grande ſimplicité à M. Guillerme tout ce qui lui avoit été ordonné de lui dire, ſe ſoumettant du reſte ſur l'un & l'autre point à ſon jugement. Celui-ci qui avoit des intentions droites, après avoir mûrement examiné ces deux articles, ſe rendit à tout, & défendit à Amice de s'ouvrir déſormais à Jeanne Roquinard, à qui il dit également qu'elle pouvoit s'adreſſer à tout autre qu'à lui pour la Confeſſion.

Rien n'étoit plus ſage que ce parti, parce que communément il y a beaucoup de riſque dans ces confidences faites à des filles dévotes qui n'ont ni grace, ni caractere pour les recevoir, ſur-tout quand il s'agit de voies extraordinaires. Combien d'abus ſeroient retranchés parmi les perſonnes du ſexe, qui dans le monde font une profeſſion particuliere de piété, ſi elles parloient moins de leur intérieur les unes avec les autres, & ſi elles

ſe bornoient à en conférer ſagement & dans l'occaſion avec les Miniſtres du Seigneur. A l'égard du ſecond article, on conçoit aiſément comment une domeſtique, qui a des rapports néceſſaires & continuels avec un Maître, peut ſouvent ſe trouver dans le cas de dire ou de faire bien des choſes que la honte ou l'intérêt lui fait diſſimuler ou même taire entiérement.

Jeanne Roquinard étoit une de ces fauſſes dévotes, ſenſible, jalouſe, délicate, douce quand on ne la contrediſoit pas; patiente, lorſqu'elle n'avoit rien à ſouffrir; humble, quand on ne l'humilioit pas: en un mot, remplie de paſſions immortifiées; ayant du reſte un extérieur aſſez compoſé & un grand zele pour ſe confeſſer & communier ſouvent, & dire quantité de prieres. Un caractere de cette trempe devoit être vivement piqué de n'avoir plus de part à des confidences toujours flatteuſes pour

l'amour-propre d'une fille ; mais, quand on lui eût annoncé qu'il falloit prendre un autre Confesseur, soupçonnant que ce coup pouvoit encore venir d'Amice, elle ne mit plus de bornes à son ressentiment.

Sur ces entrefaites, Gabrielle fille jeune & légere, & sur qui personne ne veilloit, se lia d'amitié avec une Servante du voisinage, qui voloit à son Maître du vin & d'autres provisions qu'elle portoit chez Gabrielle, où elle se réjouissoit & faisoit des festins avec ses compagnes. Dès qu'Amice s'en apperçut, elle avertit sa Domestique de congédier tout ce monde & de ne lui plus donner entrée dans l'appartement, parce que, si elle continuoit à vivre de la sorte, elle seroit obligée d'en avertir M. le Grand-Vicaire.

Gabrielle, outrée de cette correction & de ces menaces, lui répondit : *Et moi je te dis que, si tu viens à parler contre moi & les au-*

tres, nous dirons que tu manges, & que c'eſt pour toi qu'on apporte du vin & autres choſes. L'impudente Domeſtique ne s'en tint pas aux menaces, & pour prendre les devans contre tout ce qu'on pourroit dire à ſon déſavantage, elle s'adreſſa au Religieux qu'elle ſçavoit être indiſpoſé contre ſa Maîtreſſe, & lui dit qu'Amice étoit une hypocrite, qu'elle en impoſoit à tous les honnêtes gens, qu'elle mangeoit en cachette, qu'elle ſe régaloit très-bien, & même que cela lui étoit arrivé avant la Communion; que de plus elle ſe ſtigmatiſoit & ſe déchiroit elle-même pour faire accroire qu'elle ſouffroit les tourmens des Martyrs; qu'enfin, c'étoit une fille de mauvaiſe vie, qu'elle avoit déjà eu trois enfans, qu'elle étoit groſſe du quatrieme, & que c'étoit pour cela qu'elle ſe tenoit toujours au lit. Elle avoit concerté ces calomnies avec les compagnes de ſon libertinage, & elle ne manqua pas d'en

faire part à Jeanne Roquinard domestique du Grand-Vicaire, & qu'elle n'ignoroit pas être très-mécontente de sa Maîtresse.

Je ne ferai pas difficulté de convenir ici que certaines voies extraordinaires sont souvent des supercheries dictées par l'intérêt, le libertinage & le desir de faire parler de soi dans le monde. De pareils exemples ne sont pas rares, & pour n'en être pas la dupe, il faut sans doute procéder avec la plus grande circonspection. Il ne suffit pas d'examiner les événemens en eux-mêmes, quelque incompréhensibles qu'ils soient, ou qu'ils paroissent, parce que l'hypocrisie a des ressources inépuisables. Il faut encore avoir égard au caractere des personnes, au génie de celles qui les approchent, au genre de vie qu'elles ont menée, à certaines paroles qui leur échappent, & à je ne sçais combien de circonstances dont une seule peut être quelque-

fois décisive pour tout le reste. Je crois même qu'il est permis & tout-à-fait raisonnable d'être d'abord en pareille matiere d'une créance très-difficile, parce que, si les choses sont vraies, leur vérité tôt ou tard se manifeste; & que, si on en découvre la fausseté, on n'expose au mépris ni soi-même, ni la Religion, ce qui est encore bien plus essentiel.

Quoiqu'il en soit, le Religieux se mit à la tête de cette cabale infernale formée contre Amice; & tandis que les autres la diffamoient dans le Public, il alla la trouver, & voulut par de belles paroles l'engager à avouer la vérité de tout ce qu'on publioit contre elle; il employa même pour cet effet des artifices indignes non seulement de la sainteté de son caractere, mais d'une premiere naissance de probité. Se voyant repoussé, il ne garda plus aucune mesure, il se déchaîna contre elle, & dans un Sermon qu'il fit à la Cathédrale, il la pei-

gnit avec les couleurs les plus noires & les plus odieuſes.

Celle qui étoit auparavant reſpectée comme une Sainte ſur terre, ne fut plus régardée que comme une infame, une hypocrite, une fille de Bélial, une ſorciere, un monſtre. Jeanne Roquinard fit de ſon côté tout ce qu'elle put pour gagner M. le Grand-Vicaire ſon Maître; mais elle ne put d'abord y réuſſir : au contraire il alla voir, conſoler & fortifier Amice. Celle-ci qui n'avoit jamais rien tant craint que de ſe voir attaquée dans ſon honneur, étoit plongée dans la douleur la plus amere. Cependant, par l'effort de la vertu la plus héroïque, elle propoſa à ſon Directeur de lui permettre de s'avouer coupable de tous les crimes qu'on lui imputoit, & qu'elle n'avoit ſeulement pas eu la penſée de commettre : mais il le lui défendit, & ne ſortit d'auprès d'elle que plus convaincu de ſon innocence & plus grand admirateur de ſa vertu.

Mais les intrigues de Jeanne & de Gabrielle commencerent à l'ébranler avec le temps ; & enfin à la Semaine Sainte de l'année 1640, il lui déclara qu'il ne vouloit plus la confesser, & il défendit de la communier, même dans la quinzaine de Pâques. Il ne s'en tint pas là ; car il la chassa de la maison qu'il avoit louée pour elle, & il la laissa sur le pavé.

Voilà déjà la premiere partie de la prophétie du Pere d'Amice accomplie à la lettre ; mais il falloit qu'elle s'accomplît en entier. M. l'Abbé du Poulpry de Trébodennic, Archidiacre de Léon, ayant appris la situation de cette fille de la Croix, en fut touché de compassion, & se transporta lui-même avec ses domestiques pour la prier de prendre chez lui un asyle, non pour un temps, mais pour le reste de ses jours. On l'y conduisit en effet, & elle y mourut en 1652 sans en être jamais sortie, & toujours

comblée des graces & des attentions de ſon reſpectable & charitable Bienfacteur. C'étoit-là l'Inconnu dont ſon Pere lui avoit parlé prophétiquement, & celui auquel elle n'auroit pas penſé.

Les choſes étoient en cet état, lorſque M. Robert Cupif ayant été nouvellement ſacré Evêque de Léon, écrivit à M. René du Louët alors Chantre de la Cathédrale, pour le prier de ſe charger, en attendant ſon arrivée, du gouvernement du Dioceſe, en qualité de Vicaire-Général, & il remercia M. Guillerme qui ſe retira dans ſa Paroiſſe. Ce fut le Jeudi Saint de l'année 1640 que ſe fit ce changement, jour auquel le même M. Guillerme avoit refuſé la Communion à Amice. Le nouveau Grand-Vicaire avoit d'elle des ſentimens bien différens, & il lui rendoit toute la juſtice qu'elle méritoit. Il lui donna pour Confeſſeur M. de Funtunſpeur, & en ſon abſence

Monſieur Laminot, Scholaſtique.

Le nouvel Evêque étant arrivé, on ne manqua pas de lui parler d'Amice, & chacun en parla ſelon qu'il étoit bien ou mal prévenu. Le Prélat, avant que de ſe décider, ordonna qu'on fît des Procès-verbaux en regle, non ſeulement ſur les faits extraordinaires & ſur les accuſations intentées, mais encore ſur toute la vie de celle dont il étoit queſtion. Il fut obéi, & le réſultat fut que l'innocence d'Amice fut authentiquement reconnue, & Gabrielle atteinte & convaincue de calomnie. Cette derniere ne juſtifia que trop le jugement qu'on en avoit porté : car elle ſe dérangea au point de donner un autre ſcandale qu'elle ne put cacher, & elle périt miſérablement. Cependant M. l'Evêque pria M. l'Abbé du Poulpry de continuer à aſſiſter la pauvre affligée & de tenir un journal exact de tout ce qui lui arriveroit jour par jour.

Tout ce que nous avons dit juſqu'à préſent de la vie d'Amice, de la prophétie de ſon Pere mourant & de celle du Pere Quintin, fut juſtifié par les Enquêtes faites à l'effet des Procès-verbaux. On y atteſtoit également ſa patience inaltérable & ſa réſignation entiere au milieu de ſes plus grandes ſouffrances & des perſécutions les plus violentes. Je dirai à cette occaſion que Monſieur Guillerme, Recteur de Guimiliau, étant tombé, peu d'années après, malade de la maladie dont il mourut, elle demanda à être tranſportée chez lui pour lui parler ; & y étant rendue, elle le remercia de tous les ſoins qu'il avoit bien voulu prendre d'elle pendant un temps conſidérable. Le moribond de ſon côté lui témoigna le regret qu'il avoit de s'être laiſſé tromper à ſon préjudice, lui en demanda pardon & lui donna des marques d'une eſtime véritable.

Avant ce temps, quelque diſgra-

ciée qu'elle eût été de ſon premier Protecteur, elle n'en parloit jamais qu'avec éloge; & lorſqu'il étoit queſtion des peines qu'il lui avoit faites, elle l'excuſoit toujours & ſe contentoit de répondre que Dieu avoit permis qu'il ajoutât foi aux méchans rapports qu'on lui avoit faits d'elle; & après ſa mort, elle invitoit ceux qui la plaignoient à ce ſujet de prier pour lui le Seigneur. Voilà comment ſe vengent les Saints, en s'intéreſſant auprès de Dieu & des hommes pour leurs perſécuteurs.

Entre les différens faits rapportés dans les Procès-verbaux, il en eſt un qui mérite d'être ſinguliérement remarqué. Il n'y avoit pas longtemps qu'Amice étoit à Saint-Paul-de-Léon, lorſque M. Michel le Nobletz, retiré dans ſa ſolitude du Conquet, eut par une voie ſurnaturelle connoiſſance de ce que devoit endurer cette fille du Calvaire. Comme la Demoiſelle chez qui il étoit en penſion, avoit affaire à Léon,

Léon, il la pria de la visiter de sa part, de l'exhorter à la patience, de l'assurer que Dieu ne l'abandonneroit pas, de lui remettre quelques petites pierres qu'il lui donna, & de lui dire en les lui remettant, que comme ces pierres avoient toujours été battues par les orages de la mer, ainsi sa vie seroit traversée jusqu'à la mort par des peines, des souffrances & des contradictions. C'est de la sorte que les Prophétes dans les divines Ecritures usoient souvent de symboles pour annoncer l'avenir ; mais le Seigneur ne permettoit pas toujours qu'ils joignissent aux symboles des explications aussi distinctes. Le vénérable M. le Nobletz est trop connu pour que j'en fasse ici l'éloge, & on sçait de quel poids peut & doit être le témoignage de ce saint Ecclésiastique dont la mémoire sera toujours en bénédiction dans la Province de Bretagne.

Qu'on réunisse à présent toutes

les preuves qui dépoſent en faveur d'Amice, & pourra-t-on raiſonnablement ſe croire fondé à penſer qu'il y ait eu de l'illuſion dans ſes voies extraordinaires ? Elle ne ceſſa pas néanmoins d'être perſécutée par ſes ennemis, & ils n'attendirent pour cela qu'une nouvelle occaſion. Le rétabliſſement de M. René de Rieux dans ſon Siege de Léon la leur fournit : car M. Robert Cupif ayant été nommé à l'Evêché de Dol, comme on n'avoit plus rien à en attendre, on crut faire ſa cour au Prélat rétabli en blâmant l'ouvrage de ſon Prédéceſſeur, & en cherchant à le détruire. Les intentions de M. de Rieux étoient droites, mais on lui répéta ſi ſouvent & ſi affirmativement toutes les calomnies qui avoient déjà éte faites contre Amice, qu'il ſe détermina enfin à lui faire faire ſon procès.

Les Conſulteurs & les Juges furent nommés, & de ce nombre ſe

trouva le Pere Bauny de la Compagnie de Jesus. Déjà ils étoient assemblés à l'Evêché, & on voulut engager le Pere à dire le premier son avis. *Voici*, dit-il, *Monseigneur & Messieurs, une affaire criminelle, & qui demande conséquemment qu'on y procéde avec la plus grande circonspection. Or, avant tout, il faut une Partie, un Dénonciateur & des Témoins : mais où est la Partie, où est le Dénonciateur, où sont les Témoins ? De plus, quand tout cela se trouveroit, il faut, après avoir oui les Témoins, interroger l'Accusée & la confronter.* A ce discours les Consulteurs & les Juges, pour la plupart ennemis d'Amice ou de ceux qui la protégeoient, se regarderent les uns les autres fort étonnés, personne ne voulant être ni Partie, ni Dénonciateur, ni Témoin ; & ils se séparerent sans entrer plus avant dans cette affaire.

Cependant Amice à Léon &

M. le Nobletz au Conquet prédirent clairement la mort prochaine de M. de Rieux, & leur prophétie s'accomplit à la lettre ; car il mourut ſubitement au retour des Etats de Bretagne dans ſon Abbaye du Relec, & il eut pour ſucceſſeur M. Henri de Laval.

Au milieu des peines qu'enduroit la Fille de la Croix, Dieu lui ſuſcita quelques années avant ſa mort un Ange conſolateur. Ce fut un petit enfant nommé Yves Lucas, que M. l'Abbé du Poulpry avoit tenu ſur les Fonts du Baptême, & qui étoit fils d'un homme de métier de Léon. M. l'Archidiacre l'ayant retiré chez lui par charité, il s'y attacha à cauſe de ſon inclination marquée pour la vertu. Cet enfant qui n'avoit pas encore quatre ans s'affectionna tellement à Amice, qu'il ne la quittoit ni le jour ni la nuit. Dès qu'il l'entendoit ſe plaindre, ou qu'il la voyoit ſouffrir, il alloit à elle,

& lui donnoit toute l'aſſiſtance dont il pouvoit être capable ; il l'appelloit ſa petite mere, & il étoit ſenſiblement touché des tourmens qu'elle enduroit. Celui qui rend les langues des enfans éloquentes, mettoit dans la bouche de celui-ci des paroles pleines de conſolation.

L'arrivée du nouvel Evêque avoit fait ceſſer la perſécution ; mais la ſituation d'Amice n'en étoit pas moins fâcheuſe par l'état de ſouffrances dans lequel elle continuoit à être habituellement. Dès les premiers temps où ſes voies extraordinaires avoient commencé à éclater, elle avoit demandé à Dieu de la remettre dans ſon premier état où elle pût gagner ſa vie en travaillant d'un bon métier, comme elle avoit fait juſqu'à l'âge de trente-cinq ans ; elle ne fut exaucée qu'un mois avant ſa mort, & alors elle revint à ſon état naturel.

Ce fut ſur la fin de l'année 1652, qui fut auſſi la derniere de ſa vie, qu'arriva ce changement. Mais elle avoit fait cette même année deux pertes bien touchantes pour elle & bien conſidérables pour le Public. La premiere fut celle de M. Michel le Nobletz, ce premier Fondateur, ou au moins ce premier Reſtaurateur des Miſſions en Baſſe-Bretagne, cet homme véritablement apoſtolique, ce parfait modele des Prêtres de la Loi nouvelle, qui n'avoit ceſſé de l'aſſiſter, de la conſoler & de la fortifier dans ſes états de ſouffrances. La ſeconde perte fut celle de M. l'Abbé du Poulpry de Trébodennic ſon bienfacteur, ſon appui, ſon nourricier, ſon pere, ſon protecteur fidele & conſtant. Elle ne ceſſa de l'exhorter juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie avec un courage ſupérieur à la douleur profonde dont elle étoit pénétrée. Ce ſaint homme, encore plus diſtingué par ſa

piété que par sa naissance, étoit le pere des pauvres, & la ressource universelle de tous les misérables. Il pourvut par son Testament à la subsistance d'Amice; mais elle ne jouit pas long-temps des pieuses libéralités de son Protecteur : car le 20 Décembre de la même année elle fut attaquée de la maladie dont elle mourut.

Depuis le moment où elle fut délivrée des voies extraordinaires par lesquelles elle avoit été conduite durant 18 années, elle soupiroit sans cesse après la délivrance de ce corps mortel, & après la céleste Jérusalem; & Dieu lui fit connoître qu'elle sortiroit de ce monde le jour de Noël. Le 21 elle demanda les derniers Sacremens, & elle les reçut avec la foi la plus vive, l'humilité la plus profonde, & la charité la plus enflammée. Ce fut un spectacle ravissant, & qui tira les larmes des yeux de tous ceux qui y assisterent.

Elle eut encore néanmoins une derniere épreuve à ſoutenir : car ſe voyant aux approches de la mort, elle entra dans une triſteſſe & un délaiſſement intérieur qu'on ne peut exprimer. Le Sauveur dont elle avoit déſiré d'imiter les ſouffrances, la mena au Jardin des Oliviers, & lui fit part du Calice de ſon Agonie. Penſant qu'elle étoit prête de paroître devant Dieu ſon Juge ſouverain, & enviſageant les fautes de ſa vie paſſée, elle commença à trembler de tout ſon corps, & elle diſoit les larmes aux yeux : *Que ferai-je, pauvre pécheresſe que je ſuis, quand mon Dieu viendra pour me juger, & lorſqu'il me demandera compte des graces qu'il m'a données, que lui dirai-je ?* M. Laminot & M. de Funtunſpeur qui avoient été ſes Confeſſeurs pluſieurs années, mais qui l'avoient abandonnée, reconnurent leur tort, & vinrent alors la conſoler & la fortifier dans ce der-

nier combat, qui fut le plus redoutable & le plus périlleux de ſa vie.

A tous les motifs de confiance en Dieu qu'on lui ſuggéroit, elle oppoſoit les ſujets qu'elle avoit d'appréhender. On lui diſoit : *Vous avez affaire à un Pere qui n'eſt que bonté ;* elle répondoit : *Il eſt Juge.. Il eſt plein de miſéricorde... Oui, mais ſa juſtice eſt infiniment redoutable... Il vous a toujours aſſiſté en tant de façons depuis votre enfance... C'eſt ce qui me fait trembler... Prenez courage.... Ah ! ſi le monde ſçavoit combien les Jugemens de Dieu ſont redoutables.... Dieu vous a fait la grace d'endurer tant de martyres... Cela ne me met point en aſſurance.*

Mademoiſelle Marie Léon de Landerneau qui l'aſſiſta les ſix dernieres ſemaines de ſa vie, a atteſté tout ce que je viens de dire, & de plus, qu'elle fut attaquée de furieuſes tentations contre la Foi & l'Eſpérance. Mais minuit ayant

ſonné, elle remporta la victoire, & le Saint-Eſprit fit naître en ſon ame la paix & la tranquillité qui ſuivent les combats où l'on a fait paroître du courage & de la fidélité pour Dieu.

Amice fit ſupplier M. l'Evêque de Léon de vouloir bien lui donner ſa bénédiction ; & comme ceux qu'elle chargea de cette commiſſion lui répondirent qu'il diſoit actuellement la Grand'Meſſe, & & qu'elle ſeroit morte, ſelon les apparences, avant qu'elle eût été achevée, elle répliqua qu'il auroit le temps de finir la Meſſe, & de l'honorer de ſa viſite, s'il vouloit bien lui faire cette grace. Le Prélat ayant été averti, ſe tranſporta chez elle accompagné de ſon Chapitre. Dès qu'il fut entré, elle lui dit : *Monſeigneur, que Dieu ſoit votre récompenſe d'avoir daigné viſiter une pauvre créature qui a l'honneur d'être une de vos Ouailles : je prie ſa Divine Majeſté de*

vous donner la grace d'imiter les exemples de vos Prédéceſſeurs pour la plus grande gloire de Dieu & le ſalut de votre peuple. M. de Laval lui donna ſa bénédiction, & enſuite ſe recommanda à ſes prieres, en l'invitant de prier également pour tout ſon Diocéſe.

Après cette cérémonie le petit Yves Lucas ſe jetta au col de celle qu'il appelloit ſa bonne Mere, l'embraſſa tendrement, & lui dit: *Adieu, ma Mere, je vous ſuivrai bientôt, & je ſerai enterré auprès de vous & de mon Parrain M. de Trébodennic.*

Le jour de Noël qu'elle ſçavoit être celui de ſon paſſage du temps à l'éternité, elle ſe mit à genoux à ſept heures du matin, & elle y demeura en produiſant des Actes de foi, de confiance en Dieu, d'un amour ſéraphique, d'une humilité profonde, d'une contrition parfaite, d'une réſignation entiere à la volonté de Dieu, & en re-

commandant ſon ame à Dieu, à Jeſus-Chriſt, à la Très-Sainte Vierge, à S. Jean l'Evangéliſte, à ſon Ange Gardien, à Saint Paul premier Evêque & Patron de Léon, & à tous les Eſprits bienheureux qui l'avoient aſſiſtée dans ſes combats; & ſur les neuf heures, l'Eſprit toujours élevé vers Dieu, & le cœur dans une paix profonde, elle rendit ſon ame à ſon Créateur, en prononçant les ſacrés noms de Jeſus & de Marie.

Elle fut expoſée le viſage découvert, & enterrée le jour de Saint Etienne à la Cathédrale, dans une Chapelle de Notre-Dame, aux pieds de M. de Trébodennic; & bientôt après, le petit Yves Lucas mourut auſſi, & fut inhumé auprès de ſon Parrain & d'Amice, ainſi qu'il l'avoit prophétiſé. Jamais on ne vit à Léon un enterrement plus ſolemnel que celui de cette pauvre Villageoiſe. Tout le Clergé Séculier & Régulier de Léon, &

M. l'Evêque à la tête de ſon Chapitre, y aſſiſterent avec un concours prodigieux de perſonnes de tout état, qui s'empreſſerent de faire toucher à ſon corps leurs Chapelets, & d'avoir quelque choſe qui eût été à ſon uſage.

La nouvelle de ſa mort ſe répandit dans toute l'Europe, & elle fut accompagnée du détail de ſes voies extraordinaires & des éloges les plus pompeux qu'on donnoit à la ſainte vie qu'elle avoit menée. En même temps quantité de perſonnes, qui eurent recours à ſon interceſſion auprès de Dieu, en reſſentirent les effets. C'eſt un détail dans lequel je ne crois pas devoir entrer, & parce que je veux me borner, & parce que des objets plus utiles & plus intéreſſans paroiſſent devoir attirer mon attention par préférence.

Quoique j'aie dit peu de choſes des voies extraordinaires d'Amice, ce peu ſuffit pour faire naître bien

des difficultés : car on peut demander ſi toutes ces voies extraordinaires ne ſont pas des chimeres, &, ſuppoſé qu'elles aient quelque vérité, pourquoi Dieu les permet ; enfin, quelles ſont les regles ſûres pour diſcerner le faux du vrai, & le preſtige de la réalité en pareille matiere. Mon intention n'eſt pas de donner ici une diſſertation complette, mais ſeulement d'établir des principes clairs & précis ſur un point ſi important.

Je réponds à la premiere queſtion, que les divines Ecritures ſont remplies de témoignages évidens de ces voies extraordinaires en bien & en mal, de toute eſpece & en tout genre. Telle fut l'évocation de l'ombre de Samuel par la Pythoniſſe d'Endor ; tel fut le ſort des ſept premiers Maris de Sara, fille de Raguel, mis à mort par les démons ; telle fut l'opération de l'Ange Raphaël, lorſqu'il enchaîna le démon dans le Déſert

de l'Egypte supérieure, pour l'empêcher d'attenter à la vie du fils de Tobie ; tel fut l'enlevement du Prophéte Habacuc que l'Ange transporta par un cheveu, de la Judée à Babylone, dans la fosse aux Lions, pour donner à Daniel la nourriture qu'il avoit préparée & qu'il portoit à ses Moissonneurs ; telles furent les possessions dont parle l'Evangile ; & pour dire quelque chose de plus décisif encore, telle fut la permission que Jesus-Christ donna au démon, de le transporter sur le pinnacle du Temple. Depuis l'établissement de la Religion Chrétienne, l'Eglise a institué l'Ordre des Exorcistes, dont la fin est de conjurer & de chasser les démons ; ce qui suppose nécessairement qu'ils peuvent, avec la permission de Dieu, infester les hommes & exercer sur eux des opérations réelles. Aussi toute l'Antiquité Ecclésiastique en fournit-elle des preuves sans

nombre. Il y auroit donc non-ſeulement de la témérité & de l'ignorance, mais encore de l'impiété à ſoutenir que toutes les voies extraordinaires ſont chimériques.

Mais pourquoi Dieu permet-il de pareils événemens ? Je pourrois répondre qu'il les permet pour punir les méchans, pour éprouver les bons, pour faire éclater ſa miſéricorde ou ſa juſtice, pour tenir les hommes dans la crainte, la vigilance & l'humilité. Mais quand nous ne pourrions déterminer aucune raiſon particuliere de ces voies extraordinaires, devroient-elles préciſément par cet endroit paroître ſuſpectes ? Non ſans doute : puiſqu'il ne nous appartient pas de connoître tous les ſecrets de Dieu, & d'y porter des regards téméraires & peu reſpectueux. Il s'agit de ſe bien aſſurer des faits, & quand on ne peut pas découvrir les vues de la Providence qui les permet, on doit ſe bor-

ner à adorer dans un humble ſilence les voies cachées du Seigneur. C'étoit la réponſe de Saint Auguſtin en examinant pourquoi Dieu permettoit que les enfans après le Baptême fuſſent quelquefois tourmentés par les démons. Eſt-ce à cauſe du péché actuel ? Mais ils n'en ſont pas ſuſceptibles. Eſt-ce à cauſe du péché originel ? Mais il a été effacé par le Baptême. Pourquoi donc ? Il n'y a pas, dit le Saint Evêque d'autre réponſe à donner, ſi ce n'eſt de s'écrier : O profondeur des richeſſes de la ſcience de Dieu ! *O altitudo divitiarum ſcientiæ Dei !*

Je viens à la troiſieme queſtion. Comment dans ces voies extraordinaires diſcerner le vrai du faux, le preſtige de la réalité ? Car je ne crains pas de répéter ce que j'ai déja obſervé, ſçavoir, que certaines voies extraordinaires ſont, & même très-ſouvent, des ſupercheries dictées par l'intérêt, le libertinage & le déſir de faire parler

de ſoi dans le monde. Je réponds premiérement que, ſi ces voies extraordinaires ont pour objet directement ou indirectement d'établir, d'accréditer ou de favoriſer quelque dogme condamné par l'Egliſe, on doit les regarder comme pleines d'illuſions & même de crimes ; & s'il y intervient quelque opération diabolique, on ne doit en avoir que plus d'horreur... De même, ſi on découvre que le libertinage ſoit le principe ou la ſuite de ces ſortes de voies, on doit également les réprouver ; & quand ſous le prétexte d'un prétendu défaut de liberté on croit pouvoir excuſer certains actes extérieurs, on n'eſt guéres éloigné de donner ſoi-même ou de laiſſer donner les autres dans toutes les horreurs du Quiétiſme... Si le principal fruit de ces voies extraordinaires eſt d'attirer des aumônes & de ſe procurer les aiſances & les commodités de la vie, elles doivent encore

paroître plus que ſuſpectes, quelques proteſtations qu'on faſſe de détachement, & même quelque grandes que pourroient être les auſtérités que l'on exerceroit ſur ſon corps... Enfin ſi, à raiſon de ces voies extraordinaires, on ſe donne une certaine autorité dans un petit troupeau de perſonnes choiſies, ce défaut d'humilité eſt preſque toujours inſéparable de l'illuſion.

Je dis en ſecond lieu que dans l'examen des faits & des témoins qui pourroient les dépoſer, il faut procéder avec la plus grande rigidité : car en ſuppoſant qu'il n'y a pas de mauvaiſe foi, il y a ſouvent bien de la ſimplicité & de l'ignorance ; & il en eſt d'ailleurs qui ſaiſiſſent facilement & qui adoptent volontiers tout ce qui paroît marqué au coin du merveilleux. Enfin l'imagination eſt quelquefois ſi forte & ſi dominante dans certaines perſonnes, ſur-tout du ſexe, qu'el-

les ne balanceroient pas à aſſurer, même avec ſerment, qu'elles ont vu ou entendu ce qui n'a peut-être jamais exiſté que dans leurs têtes échauffées. De plus elles vous le peignent avec des couleurs ſi vives & vous le racontent avec des circonſtances ſi détaillées, qu'on a peine à concevoir que la ſeule imagination puiſſe enfanter de pareilles chimeres, principalement lorſque dans tout le reſte les mêmes perſonnes ne paroiſſent pas manquer d'eſprit & de bon ſens. Pour mettre de la ſorte l'imagination en mouvement, outre le tempérament & les autres cauſes phyſiques & naturelles, il ne faut ſouvent qu'une ſeule paſſion, ou même une trop grande ardeur à avancer dans les voies de la perfection. D'où vient que Saint Paul nous avertit (*a*) *de n'être pas plus ſage qu'il ne faut, mais de l'être ſobrement*, c'eſt-à-dire, ſelon les vues de Dieu & la

(*a*) Rom. XII. 3.

mesure de la grace qui nous est donnée.

J'ajoute encore qu'on ne doit pas faire grand état de ces voies extraordinaires, quand elles ne sont pas accompagnées de la pratique des vertus solides, d'une humilité intérieure & véritable, d'une obéissance aveugle, d'un grand détachement, d'une intention continuelle & bien épurée de plaire à Dieu seul, & de faire en tout sa sainte volonté. Je ne prétends pas dire néanmoins qu'on doive être parfait, mais on doit travailler sincérement & solidement à le devenir.

Enfin, si ces voies extraordinaires viennent à éclater, que les Ministres subalternes s'adressent aux Evêques qui par leur caractere ont grace pour discerner les esprits, qu'ils prennent leurs ordres & qu'ils s'y conforment.

C'est ainsi qu'on en usa à l'égard d'Amice, & il fut prouvé qu'il n'y avoit pas d'illusion dans ses voies

extraordinaires, par les Procès-verbaux juridiques qui furent faits par ordre de M. Robert Cupif à son avénement à l'Evêché de Léon, ainsi que je l'ai déjà remarqué.

Mais ce qui me paroît devoir encore plus attirer l'attention de tout Lecteur vraiment chrétien, ce sont les vertus dont Amice a donné dans tout le cours de sa vie de si grands exemples. En effet on peut se sanctifier sans passer par des voies extraordinaires, mais il est impossible d'opérer son salut sans la pratique des vertus chrétiennes. J'invite donc ici les personnes de tous les états, mais spécialement celles qui dans les Villes & les Campagnes vivent dans le travail & la pauvreté à apprendre d'Amice le respect & l'obéissance qu'elles doivent à leurs parens, & le zele avec lequel il convient qu'elles se portent à les aider de tout leur pouvoir & à les assister dans leur vieillesse. Qu'elles apprennent à son exemple à fuir

l'oisiveté, à s'adonner au travail propre de leur état, à éviter les compagnies mauvaises, ou même dangereuses, à aimer la retraite, le silence & la priere, à s'instruire de leur Religion, à sanctifier les Dimanches & les Fêtes, à se rendre assidues à écouter la parole de Dieu avec un vrai desir d'en profiter, à se purifier souvent dans les eaux salutaires de la Pénitence, à avoir une sainte ardeur pour s'unir à Jesus-Christ dans le Sacrement de son amour, à souffrir volontiers de tout le monde, & à avoir une attention extrême à ne faire souffrir personne, à pardonner généreusement toutes les injures, à envisager tous les événemens de la vie dans l'ordre de la Providence, & à se résigner à tout ce qu'il plaira au Seigneur de permettre ou d'ordonner; qu'elles apprennent à son exemple, à s'exercer continuellement dans les sentimens d'une foi vive, d'une espérance ferme, d'une cha-

rité tendre, à en produire souvent des actes, & encore plus souvent des œuvres; en un mot qu'elles apprennent à son exemple à n'aimer que Dieu & à ne craindre que le péché.

C'est de la sorte qu'on se sanctifie; & celles, qui par une suite de la condition dans laquelle il a plu au Seigneur de les faire naître, sont dans le cas d'essuyer les peines du travail & d'endurer les rigueurs de la pauvreté, ne sont-elles pas doublement coupables de faire tous les frais de la pénitence & de mériter les supplices des impénitens, en négligeant de mettre à profit les avantages d'un état qui par lui-même & de sa nature est un état de pénitence?

Un riche, un puissant du siécle, qui comblé d'honneurs & nageant dans les délices, ne pense qu'à jouir, & vit dans l'oubli de Dieu & de son salut, est sans doute un aveugle & un insensé; c'est une victime

victime qui s'engraisse pour être immolée au jour de la colere & des vengeances du Seigneur : mais au moins n'est-il pas tout-à-fait malheureux sur la terre. Au lieu que le pauvre, condamné à gagner sa vie à la sueur de son front, n'a que le sort le plus triste & le plus misérable à éprouver ici bas ; & s'il abandonne le service du Seigneur son Dieu, après avoir été malheureux dans le temps, il ne peut manquer de devenir encore infiniment plus malheureux dans l'éternité.

On s'imagine quelquefois que le comble de tous les maux est l'assujettissement que demande la fidélité à remplir tous les devoirs de sa Religion : mais cette fausse idée ne vient que d'un défaut d'expérience, & de ce qu'on n'a jamais commencé à goûter le Seigneur. Si on en avoit fait l'épreuve, on verroit par soi-même que toutes les consolations de l'Evangile sont

pour ceux qui en embraſſent toutes les rigueurs ; & que ce n'eſt pas ce qu'on fait ou ce qu'on ſouffre pour Dieu, qui rend malheureux, mais ce qu'on refuſe de faire & de ſouffrir pour lui. Tout ce qu'il y a jamais eu de Saints, dont l'hiſtoire nous a été tranſmiſe, en fournit une preuve inconteſtable. Mais, ſans ſortir de la vie d'Amice, une des perſonnnes les plus ſouffrantes qui ait jamais exiſté, n'en a-t-on pas la démonſtration dans les tendres & conſolantes effuſions du cœur de Dieu à ſon égard ? Car, ſans parler de la paix & de la joie du Saint-Eſprit habituellement répandues dans ſon ame, ſans parler des ſecours extraordinaires & merveilleux que la Providence toujours attentive à ſes beſoins, lui a ménagés, de combien de faveurs d'un ordre diſtingué n'a-t-elle pas été prévenue ? Je ne finirois pas, ſi j'entreprenois de les raconter en détail, & je me bornerai, en ter-

minant cette vie, à parler de la connoiſſance que Dieu lui donna du bonheur & de la gloire d'un de ſes plus inſignes Bienfacteurs. Je m'y attache d'autant plus volontiers, que ce ſera une nouvelle inſtruction pour les gens de la campagne.

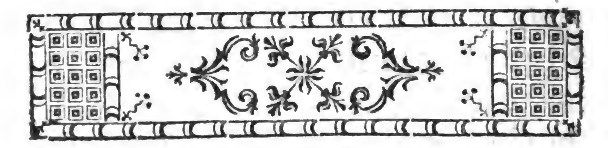
Amice, comme nous l'avons déjà vu, avoit été, dès l'âge de huit ans, miſe en condition chez Chriſtophe Abgrall. Ce bon Iſraëlite avoit conſervé la ſimplicité des premiers temps avec l'innocence du plus bel âge du monde. Sa maiſon étoit ouverte à tous les pauvres, & il n'en refuſoit aucun. Comme il étoit Marchand de Toile en même temps qu'il étoit Laboureur, il cherchoit les Tiſſerands les plus pauvres pour les faire travailler & les mettre en état de gagner ainſi leur vie; & par le même principe, lorſqu'il alloit aux Marchés & aux Foires, il s'attachoit aux plus indigens pour ache-

ter leur marchandiſe le plus cher qu'il pouvoit. Le Seigneur bénit ſenſiblement dès ce monde une charité ſi bienfaiſante & ſi déſintéreſſée, car Chriſtophe devint riche de plus de douze cens livres de rente.

Il avoit toujours conſervé pour Amice les ſentimens de la plus haute eſtime ; & il alloit de temps en temps à Saint Paul-de-Léon la viſiter, la conſoler & l'animer à ſouffrir. La derniere fois qu'il la vit fut le Mardi de Pâques de l'année 1647. & en la quittant il lui dit un dernier adieu en verſant quelques larmes. En effet le 7 Mai de la même année il ſe ſentit une grande foibleſſe, ſans avoir par ailleurs aucune maladie déterminée. Ses enfans voulurent envoyer chercher un Médecin; mais il s'y oppoſa, en diſant qu'il lui falloit un Médecin de l'ame & non pas du corps. S'étant confeſſé & ayant communié, il demanda l'Extrême-Onc-

tion, mais on lui repréſenta que ce Sacrement ſuppoſoit une maladie qui annonçât un danger prochain, & qu'il convenoit lui-même qu'il n'avoit que de la foibleſſe. *Il eſt vrai*, répliqua-t-il, *mais ſi on differe encore quelque temps, on me laiſſera mourir ſans ce dernier Sacrement.* Lorſqu'il l'eut reçu, il exhorta ſes enfans à la crainte & l'amour de Dieu, à la paix & à l'union entr'eux, & à la charité envers les pauvres : puis il leur recommanda tendrement ſon Amice & les pria de l'aſſiſter comme il l'avoit toujours fait lui-même. Etant mort, il lui apparut la nuit ſuivante tout reſplendiſſant de gloire, & lui propoſant le bonheur de l'éternité pour la récompenſe des peines paſſageres de cette vie, il l'encouragea à ſouffrir avec patience & avec réſignation.

FIN.



ABRÉGÉ
DE LA VIE
D'ARMELLE NICOLAS,
DITE
LA BONNE ARMELLE.

GEORGES-NICOLAS & Françoiſe Néant, pauvres Villageois, mais craignant Dieu, furent les pere & mere de la vertueuſe Fille dont j'écris la Vie. Ce fut le 19 Septembre 1606 qu'elle vint au monde dans la Paroiſſe de Campenéac, proche de la Ville de Ploermel de l'Evêché de Saint Malo ; & on lui donna ſur les ſacrés Fonts du Baptême le nom d'Armelle.

Elle fit éclater dès ſa plus tendre enfance, & tout le temps qu'elle fut deſtinée à la garde des troupeaux, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'âge de vingt ou vingt-deux ans, une grande innocence de mœurs, une piété tendre, une dévotion ſinguliere au Crucifix, à la Paſſion de Notre-Seigneur & à la Très-Sainte Vierge ; un attrait particulier pour le ſilence, la retraite & la priere avec un zele admirable pour le ſoulagement des Ames du Purgatoire.

Les préparations extraordinaires qu'elle apporta à ſa premiere Communion, répondirent au déſir ardent qu'elle avoit de la faire ; & depuis le jour qu'elle eut ce bonheur, elle ſoupira ſans ceſſe après celui de participer ſouvent, & s'il eût été poſſible tous les jours, à ce Sacrement d'Amour.

Sa candeur, ſon obéiſſance & ſa douceur lui mériterent dans l'eſprit & dans le cœur de ſes pa-

rens une préférence marquée ſur tous les autres enfans de la maiſon. Mais les travaux de la campagne & l'éloignement des Egliſes ne lui permettant pas de ſatisfaire, autant qu'elle l'auroit déſiré, ſon goût décidé pour les exercices de la piété Chrétienne, elle forma le deſſein de ſe retirer dans quelque Ville voiſine pour y être domeſtique.

La Providence lui en donna la facilité, en faiſant naître à une Demoiſelle, qui avoit eu occaſion de la connoître, la penſée de la demander à ſes parens pour la prendre à ſon ſervice. Cette ſéparation coûta beaucoup aux bonnes gens qui aimoient tendrement leur fille : ils y conſentirent néanmoins pour ne pas déſobliger une perſonne qu'ils reſpectoient & qu'ils avoient intérêt de ménager. La Maîtreſſe amena auſſi-tôt ſa nouvelle domeſtique à Ploermel, lieu ordinaire de ſa réſidence. D'abord on ſe

convint à merveille de part & d'autre ; & Armelle trouva le ſecret d'allier ſa dévotion avec les devoirs de ſon état, de ſorte qu'elle ſeule faiſoit autant de travail, qu'on en auroit pu exiger de deux filles bien laborieuſes. De ſon côté la Maîtreſſe auſſi édifiée de la piété éminente, que charmée des bons ſervices de ſa domeſtique, avoit pour elle toutes ſortes de prévenances & les meilleures manieres du monde.

Malgré tant de bons traitemens, & ſur-tout malgré la ſatisfaction qu'avoit Armelle de pouvoir aller tous les jours à la Meſſe, approcher ſouvent des Sacremens & aſſiſter fréquemment aux Prédications, elle ne tarda pas à éprouver dans la partie la plus intime de ſon ame un fond d'ennui, de dégoût & de triſteſſe qu'elle ne pouvoit définir. Sur ces entrefaites, ſon pere étant venu à mourir, elle demanda & elle obtint la permiſ-

ſion d'aller conſoler ſa mere, mais à condition de revenir au plutôt. Elle tint parole, & Dieu ſeul ſçait ce qu'il lui en coûta pour ſacrifier ſes répugnances à ſon devoir : car elles alloient toujours en augmentant ; & plus elle étoit ménagée & bien traitée, plus elle ſentoit d'oppoſition à ſe fixer dans la maiſon. Il lui tardoit que la ſeconde année pour laquelle elle s'étoit gagée fût finie, afin de demander ſon congé. La Maîtreſſe ne ſoupçonnoit rien de pareil, & elle fut auſſi étonnée qu'affligée, lorſqu'Armelle lui dit réſolument, mais avec autant de douceur que de fermeté, qu'elle ne pouvoit demeurer chez elle plus long-temps.

De retour chez ſes parens, elle en fut bien reçue ; & perſuadée que ſa peine & ſa gêne d'eſprit ne la ſuivroient pas à la campagne, elle ſe félicitoit d'avoir quitté la Ville. Mais elle s'apperçut bientôt par le renouvellement de ſes pei-

nes intérieures, qu'elle n'étoit pas où Dieu la vouloit. Elle prit donc le parti de retourner à Ploermel ; & en moins de trois ou quatre mois elle fit trois conditions, sans pouvoir se fixer à aucune, quoiqu'elle fût obligée de convenir que dans toutes on avoit pour elle les meilleurs procédés. Ce n'étoit pas légereté dans Armelle, mais une conduite particuliere de Dieu sur cette Ame choisie, qui devoit, comme les Prédestinés, être sanctifiée par la Croix, & à qui le Seigneur vouloit montrer ce qu'elle avoit à faire & à souffrir pour son amour.

Une Religieuse Carmélite de Ploermel lui proposa d'aller servir sa sœur établie dans la Ville, non pas en lui annonçant, ainsi qu'on avoit fait par-tout ailleurs, qu'elle ne seroit gênée en rien, mais en lui déclarant au contraire qu'elle auroit beaucoup de travail & d'occupations. En même temps Dieu

lui parla au cœur, & toujours docile aux mouvemens de l'Eſprit divin, elle ſe détermina à accepter la condition qu'on lui propoſoit.

A peine y fut-elle entrée, que toutes ſes peines intérieures furent diſſipées ; le calme rentra dans ſon ame, & le travail qu'on lui avoit annoncé, comme devant être extrême, ſe trouva fort modéré & même borné à être Gouvernante des enfans de la maiſon. On étoit dans le ſaint uſage d'y faire tous les ſoirs la priere en commun avec une lecture de piété, & les domeſtiques devoient y aſſiſter. Rien n'étoit plus conforme au goût d'Armelle ; & pour le ſatisfaire de plus en plus, elle pria une des filles de ſa Maîtreſſe d'avoir la charité de lui faire de temps en temps, quand elle en auroit la commodité, quelque lecture ſemblable. Celle-ci qui étoit pleine de piété ſe rendit volontiers à cette priere, & un jour elle lui lut un Livre qui traitoit de la

Paſſion de Notre-Seigneur.

Le récit des ſouffrances de Jeſus-Chriſt la pénétra dès-lors tellement, que dans le tumulte du jour & dans le ſilence de la nuit elle en avoit l'eſprit ſans ceſſe occupé. L'image du Sauveur, tantôt agoniſant dans le Jardin des Oliviers ; tantôt traîné dans les rues de Jéruſalem ou devant les différens Tribunaux ; tantôt attaché à la colonne, ou couronné d'épines ; tantôt enfin portant ſa croix, ou rendant le dernier ſoupir ſur le Calvaire, ſe préſentoit continuellement à elle. Mais ce qui fit paſſer ces impreſſions de l'eſprit juſqu'au cœur, fut une lumiere vive & pénétrante que Dieu lui donna, & à la faveur de laquelle elle découvrit clairement que c'étoit ſes péchés & ceux de tous les hommes, qui étoient la cauſe véritable de tous les tourmens tant intérieurs qu'extérieurs, & de la mort de Jeſus-Chriſt.

A cette penſée ſon cœur fut touché, non plus ſimplement d'une tendre compaſſion pour cette adorable victime, mais d'un amour ſi violent pour ſon Rédempteur, & d'une contrition ſi vive de ſes péchés, qu'elle en pouvoit à peine ſoutenir le poids, la force & la violence. Cet heureux mal qu'elle avoit ignoré juſqu'alors, & qui étoit le plus déſirable de tous les biens, ne trouvoit de ſoulagement que dans l'abondance des larmes qu'elle répandoit. Elle craignit néanmoins que ce qu'elle éprouvoit d'extraordinaire à cette occaſion, ne fût une illuſion du démon, & elle ſe ſentit inſpirée de s'ouvrir à ce ſujet à un R. P. Carme à qui elle alla à confeſſe. Ce Religieux, qui étoit lui-même un homme fort ſpirituel & fort éclairé dans les voies intérieures, ne crut pas devoir la raſſurer d'abord parfaitement ſur ſon état, ni lui en faire connoître le mérite & l'excellence; mais il la

consola & l'exhorta à être fidelle : du reste il lui permit & lui conseilla même de le venir trouver librement toutes les fois qu'elle auroit besoin de son assistance. Armelle profita de cette permission, & ne voulut plus désormais se conduire que par la voie de l'obéissance. *Pourvu que je ne fasse pas ma propre volonté*, disoit-elle, *il ne m'importe, arrive ce qu'il pourra, je ne me mettrai en peine de rien ; mais si une fois je fais ma volonté, je me tiens pour perdue.*

Les sentimens de son amour pour Jesus-Christ souffrant, & ceux de la contrition de ses péchés ne firent pendant plus d'un an que s'accroître & se perfectionner ; & ce qui en renouvelloit & en augmentoit l'ardeur, étoit une voix intérieure qu'elle croyoit entendre au fond de son cœur, & qui lui répétoit sans cesse : *C'est l'amour que ton Sauveur t'a porté, qui lui a causé toutes ces souffrances.* Ces paroles

si souvent réïtérées & les impressions qui en résulterent, la firent tomber dans l'état d'une sainte langueur occasionnée par l'amour & la douleur.

Quoique cet état soit inséparable de bien des peines d'autant plus sensibles qu'elles sont toutes intérieures, il a néanmoins ses douceurs & ses consolations, & Dieu voulut sevrer entiérement de ces dernieres, au moins pour un temps, son humble servante, afin d'affermir sa vertu, & de purifier son amour par l'épreuve. Aux tendres sentimens qu'elle avoit eus jusqu'alors pour Dieu & tout ce qui concernoit son service, succéderent tout d'un coup des sentimens d'une espece de haine & d'aversion de Dieu avec un certain mépris de toutes sortes de bonnes œuvres. Insensible à la vue de ses péchés qui lui avoient jusqu'alors fait verser tant de larmes, elle se trouvoit comme endurcie, & l'enfer

lui paroissoit devoir être désormais son unique partage. Attaquée d'un esprit de blasphême, elle étoit continuellement tentée d'en vomir contre le Seigneur & contre le Sacrement adorable de nos Autels. Tout ce que la pensée des souffrances de Jesus-Christ avoit eu jusqu'alors de tendre & de touchant pour elle, ne faisoit plus aucun effet. Situation bien cruelle pour une ame qui a une fois goûté Dieu : elle dura néanmoins six ou sept mois sans aucun relâche & sans aucune interruption.

Son Confesseur, à qui elle découvroit tout ce qui se passoit au-dedans d'elle-même, ne négligea rien pour la consoler & la fortifier ; mais son imagination étoit tellement troublée, & son intérieur tellement bouleversé par les tentations & les suggestions du démon, que quelquefois elle ne pouvoit comprendre ce qu'on lui disoit, ou si elle le comprenoit, c'étoit sans

effet pour ſon ſoulagement. Mais dans ce dernier cas, elle obéiſſoit toujours malgré toutes ſes répugnances ; & ainſi elle approchoit ſouvent de la ſainte Communion par pure obéiſſance, quoiqu'avec tant de peine, qu'elle auroit mieux aimé, comme elle l'avoua depuis, qu'on l'eût menée aux ſupplices les plus cruels.

Enfin Dieu porta lui-même le remede au mal qu'il avoit permis & que lui ſeul pouvoit guérir. Une domeſtique ſa compagne, fille très-vertueuſe, avoit eu ordre du Directeur d'Armelle, qui étoit auſſi le ſien, d'avoir ſoin de lui faire prendre de la nourriture & du repos, quand elle le pourroit. Celle-ci, témoin des combats horribles & continuels qu'avoit à ſoutenir celle qui lui étoit recommandée, en avoit une extrême compaſſion & faiſoit de ſon mieux, mais avec aſſez peu de ſuccès. Cependant étant un ſoir l'une & l'autre

enfermées dans une même chambre, elle crut voir Notre-Seigneur qui, s'approchant d'une maniere douce & amoureuſe de la pauvre affligée, la couvrit de ſon manteau en ſigne de protection. A cette vue, elle s'écria : *Courage, ma chere Sœur, ne craignez point, car je viens préſentement de voir Notre-Seigneur qui vous a priſe ſous ſa protection.* En effet dans le moment Armelle ſe trouva fortifiée, & le changement qu'elle éprouva dans ſes diſpoſitions intérieures fut auſſi admirable, qu'il fut ſubit. L'enfer revint néanmoins à la charge, mais elle en ſoutint les aſſauts avec une force, un courage & une paix qu'elle n'avoit pas encore reſſentis.

Ce n'étoit-là que le prélude d'une grace encore plus grande que lui fit Notre-Seigneur ; car quinze jours après, aſſiſtant aux Vêpres dans l'Egliſe des RR. PP. Carmes, il ſe fit en elle une révolution accompagnée de ſymptômes extra-

ordinaires, à la fin de laquelle elle se sentit toute autre, & comme si ses liens avoient été tout-à-fait rompus, elle commença à insulter son ennemi, & à être la premiere à le provoquer au combat. En même temps son cœur fut embrasé d'un tel amour pour Dieu, qu'elle paroissoit, pour ainsi dire, hors d'elle-même & dans l'état d'une espece d'aliénation. Et le jour & la nuit, & dans la priere & dans l'Action, en tout temps, en tout lieu, elle soupiroit après son Bien-aimé, elle l'appelloit des noms les plus tendres, & comme l'Epouse du Cantique, elle interrogeoit tout ce qu'elle rencontroit pour s'informer où elle pourroit le trouver, afin de n'en être jamais séparée. De-là ces saints désirs de la mort dont elle étoit consumée, l'envisageant comme l'unique moyen de posséder éternellement le Dieu de son cœur. *Mon Seigneur*, disoit-elle, *ou ôtez-*

moi la vie, ou me dites où je vous trouverai, car je ne puis plus vivre ſans vous.

Ces ſaintes ardeurs alloient toujours en augmentant, mais ſurtout depuis le commencement du Carême juſqu'au Vendredi Saint, que Dieu ſembla mettre le comble à toutes les graces qu'il lui avoit faites juſqu'alors. En effet, en aſſiſtant au Sermon de la Paſſion, elle fut ſi pénétrée de douleur, que ne pouvant plus la ſoutenir, elle fut obligée de ſortir, dans la crainte de rien laiſſer appercevoir dans elle d'extraordinaire. Rentrée à la maiſon, elle ſe proſterna le viſage contre terre, s'anéantit en préſence de la Majeſté infinie du Seigneur, lui demanda miſéricorde pour le paſſé, s'offrit & ſe conſacra pour l'avenir pleinement & uniquement à ſon ſervice & à ſon amour, & enfin elle fit le vœu de chaſteté perpétuelle.

Ce fut alors que tout inveſtie &

environnée de lumieres, elle ſentit au fond de ſon cœur la préſence du Dieu qu'elle avoit ſi longtemps cherché hors d'elle-même. Heureuſe & ſouverainement heureuſe de cette découverte, elle croyoit n'avoir plus rien à déſirer, & ſon amour ſaintement inquiet ſe changea dans un amour plus pur & plus tranquille, & comme dans un amour de jouiſſance. Elle eut auſſi une vue claire & diſtincte que tous ſes péchés lui étoient pardonnés, & ſon cœur ſe trouva dans un grand dégagement de toute attache purement naturelle. Cependant le feu de l'amour qui la brûloit & la conſumoit, fit une telle impreſſion ſur ſon corps, qu'il lui occaſionna une fievre continue dont elle fut travaillée l'eſpace de cinq ou ſix mois.

Dieu permit que ſa Maîtreſſe en prît occaſion de ſe refroidir, & même d'en uſer à ſon égard avec la derniere rigueur. Elle ſe perſua-

da que ſa maladie ne venoit que d'une imagination échauffée par des dévotions indiſcrettes ; & elle fut confirmée dans ſon ſentiment par une Demoiſelle, qui ayant interrogé Armelle ſur ſa ſituation, alla auſſi-tôt la trouver pour l'avertir qu'elle eût à prendre garde à cette fille, qu'elle croyoit s'appercevoir qu'elle avoit le cerveau affoibli, & qu'il pourroit ſe déranger entiérement, ſi elle n'y mettoit ordre, en la tirant de ſon oiſiveté pieuſe, ou plutôt pleine d'illuſions, & en l'occupant extraordinairement. En conſéquence la Maîtreſſe la chargea de tous les travaux les plus groſſiers de la maiſon, & fit défenſe à ſa compagne de l'aider & de la ſoulager. Aller plus d'une fois le jour à une fontaine aſſez éloignée puiſer de l'eau, & en remplir des cruches qu'elle portoit enſuite ſur la tête, travailler au Jardin, avoir ſoin des enfans, faire tout le reſte

du ménage ; c'étoit du matin au soir une succession continuelle de travaux plus pénibles les uns que les autres.

Un jour que la force de la fievre augmentée par le travail excessif l'avoit tellement abbatue qu'elle ne pouvoit se soutenir, elle fut contrainte de se coucher ; mais ce ne fut pas pour long-temps : car sa Maîtresse, après une sévere réprimande, la fit lever & travailler, en lui reprochant que sa folie & sa fainéantise lui faisoient accroire qu'elle étoit malade afin de prendre son repos ; & là-dessus, elle lui commanda d'aller porter du fumier sur la tête, dans le Jardin qui étoit proche de la maison. Si quelquefois elle la trouvoit appuyée, ce qui n'arrivoit que dans le cas d'une extrême nécessité, elle la faisoit se redresser & l'envoyoit travailler. En un mot, elle auroit inventé un nouveau travail, s'il ne s'en étoit pas présenté d'autre, plutôt

plutôt que de la laiſſer un moment en repos, & cela ſans aucun ménagement & ſans aucun égard aux douleurs cruelles & habituelles que lui cauſoit ſa maladie.

Quoiqu'elle n'éprouvât de la part d'Armelle que l'obéiſſance la plus exacte & la patience la plus invincible, ſans la plainte la plus légere & le moindre ſigne de murmure & de mécontentement, ce n'étoit néanmoins que des reproches continuels ; rien n'étoit fait à ſon gré, tout alloit de travers, & les termes les plus injurieux n'étoient pas épargnés.

La ſanté ayant eté rendue à la pauvre Domeſtique, elle n'en fut pas mois maltraitée ; & pour comble de peines, on lui défendit d'aller à l'Egliſe, ſi ce n'eſt les Dimanches & les Fêtes de commandement, & on lui interdit toute pratique de dévotion, dans la crainte, diſoit-on, que cela n'eût contribué à la rendre folle. Mais cette

bonne fille toujours obéissante se consoloit intérieurement, en se disant à elle-même : *Non, non, je ne suis plus folle à présent que j'ai trouvé mon divin Amour, & que je l'aime de tout mon cœur ; c'étoit autrefois que je cherchois mon Dieu hors de moi, que j'étois folle & insensée.*

Le Confesseur d'Armelle, sur la connoissance qu'il eut de ce qui se passoit, lui dit un jour qu'elle pouvoit sortir de sa condition. *Comment, mon Pere*, répliqua-t-elle, *voudriez-vous me conseiller de quitter & de fuir les croix que Dieu m'a envoyées ? Non, non, je ne le ferai jamais, si vous ne me le commandez absolument ; & quand je devrois souffrir mille fois davantage, je ne sortirai point de cette maison, jusqu'à ce qu'on m'en mette dehors par les épaules.* Trois années se passerent de la sorte sans que rien eût pu affoiblir & altérer le moins du monde sa résignation,

ſa conſtance & ſon obéiſſance. Ce qui l'animoit, étoit la vue des ſouffrances de Jeſus-Chriſt qu'elle avoit toujours préſentes à l'eſprit, le deſir de l'imiter, l'amour dont ſon cœur étoit embraſé pour ſon Dieu & ſon union intime avec lui, dont elle voyoit les volontés adorables dans tout ce qui lui arrivoit.

La Maîtreſſe ouvrit enfin les yeux, reconnut ſes torts, rendit juſtice à la vertu de ſa Domeſtique, & crut devoir la dédommager de tout ce qu'elle lui avoit fai ſouffrir. Les marques d'eſtime & d'attachement qu'elle lui donna dans la ſuite, ſes attentions & ſes prévenances allerent preſque juſqu'à l'excès. Armelle y répondoit de ſon mieux, mais elle en étoit beaucoup moins flattée que des mauvais traitemens qu'elle avoit eus à eſſuyer. Auſſi demanda-t-elle ſon congé dès qu'elle vit qu'il n'y avoit plus rien à ſouffrir. Sa priere ne fut pas exaucée malgré ſes inſ-

tances reïtérées, & on lui fit au contraire les propoſitions les plus avantageuſes pour l'engager à ſe déſiſter de ſon projet. Elle y perſiſta toujours néanmoins avec une ferme confiance que Dieu lui fourniroit le moyen de ſe dégager.

Son eſpérance ne fut pas vaine, & une des filles de la maiſon s'étant établie avec un Gentilhomme qui demeuroit dans une de ſes Terres auprès de Vannes, la demanda à ſa mere avec la plus grande inſtance pour gouverner ſon ménage. Celle-ci ne put refuſer ce ſacrifice à une fille qu'elle aimoit tendrement; & Armelle ayant donné ſon conſentement, aprés en avoir conféré avec ſon Directeur, ſortit de la maiſon à l'âge d'environ trente ans, & ſuivit ſa nouvelle Maîtreſſe. Mais avant que de ſortir, elle renonça entre les mains de ſa mere à tout ce qu'elle pouvoit prétendre de la ſucceſſion de ſon pere, & lui donna de plus

la meilleure partie de ſes gages, pour la conſoler de ſon abſence & l'aider à ſubſiſter.

Eloignée de ſes proches & de la diſſipation de la Ville, elle ne penſoit qu'à jouir des dons du Seigneur dans la ſolitude de la campagne, lorſqu'elle ſe retrouva replongée dans des peines intérieures encore plus grandes que celles qu'elle avoit juſqu'alors éprouvées. Dieu ſembla ſe retirer d'elle entiérement : plus de lumieres, plus de goûts ſenſibles, plus de conſolations. Une nuit ténébreuſe lui déroboit la vue des vérités dont la penſée faiſoit auparavant ſa force & ſon ſoutien ; & dans la place, des phantômes impurs aſſiégeoient continuellement ſon eſprit. Plus elle craignoit d'offenſer Dieu, plus elle étoit tourmentée dans la crainte de l'avoir offenſé, en y donnant quelque conſentement volontaire. Cependant elle n'avoit plus de Directeur qui pût la conduire & la

raſſurer, de ſorte que livrée à elle-même & dans la main de ſon conſeil, elle étoit comme une pauvre égarée qui voit par-tout des précipices, & qui ne ſçait comment les éviter.

C'eſt en parlant de cet état, & après en être ſortie qu'elle diſoit : *Quand l'ame ſe croit bien avec Dieu, & qu'elle expérimente les effets de ſa grace, tout ce qui lui peut arriver, tant de la part du diable que des créatures, lui eſt bien doux & facile à ſupporter : mais quand Dieu ſe retire & la laiſſe à elle-même, c'eſt une étrange miſere, particuliérement quand elle ſe voit précipitée dans un tel malheur, qu'il lui ſemble à chaque pas tomber dans l'offenſe de Dieu, ſans qu'elle puiſſe s'en garantir ; c'eſt alors qu'une telle ame eſt vraiment digne de compaſſion & qu'elle ſouffre beaucoup.*

L'épreuve, après avoir duré deux ans entiers, eut ſa fin lorſ-

qu'elle s'y attendoit le moins. Étant, dit-elle, *au plus fort de mes plaintes, Dieu me changea le cœur de telle ſorte, que d'une extrémité de peines, en un moment je me trouvai dans une extrémité de joie & de contentement, ſans ſçavoir comment, ni par quel moyen; ce qui ſe fit par un effet ſi merveilleux de ſa puiſſance divine, qu'on peut l'attribuer à un miracle, & plus grand, ce me ſemble, que ſi Dieu eût reſſuſcité mon corps de mort à vie: car il ſe fit un changement ſi prompt & ſi grand, qu'il n'eſt pas poſſible de l'exprimer. Je me trouvai dans ce moment libre & dégagée de toutes choſes, & il me ſembla qu'on m'avoit ôté un fardeau de deſſus le cœur, & que les chaînes, qui juſqu'alors m'avoient tenue en ſi grande captivité, fuſſent entiérement rompues pour jamais, me trouvant au-dedans de moi-même en une telle liberté que je ne me connoiſſois plus.*

En effet, depuis ce moment, elle ne reſſentit pas le reſte de ſa vie la plus légere impreſſion contre la pureté, & elle acquit un tel empire ſur ſes paſſions, que rien ne put être capable d'altérer l'égalité de ſon ame. Son amour pour Dieu, tel qu'un feu caché, & qui aprés avoir été long-temps captif cherche à ſe faire jour & cauſe les plus grands incendies, ſe ralluma avec plus d'ardeur que jamais, & par une heureuſe propagation ſe communiqua à tout ce qui l'approchoit.

Cependant Armelle n'avoit pas encore de Directeur qui la conduiſit; & comme dans l'ordre ſurnaturel auſſi bien que dans l'ordre naturel, Dieu veut que les hommes ſoient conduits par d'autres hommes, ſa miſéricorde infinie lui ménagea un homme ſelon ſon cœur pour la guider dans les voies de la perfection la plus ſublime. Ce fut un Pere de la Compagnie de Jéſus

qui reconnut d'abord que c'étoit une ame privilégiée que le Ciel lui confioit, & qui la rassura parfaitement sur son état.

Il crut néanmoins devoir en conferer avec deux hommes d'une sainteté éminente, & particuliérement éclairés dans les choses spirituelles. Je parle du P. Jean Rigoleu & du P. Vincent Huby, tous deux de la Compagnie de Jesus. On ne peut rien ajouter à l'examen qu'ils firent des dispositions de l'humble servante de Dieu, principalement dans le cours d'une fievre de huit mois qui lui donna occasion de venir à Vannes, & qui étoit causée par une plaie de l'Amour divin beaucoup plus que par aucune autre cause naturelle. Ils admirerent l'un & l'autre les opérations de l'Esprit de Dieu dans cette ame choisie, & ils se firent un plaisir comme un devoir de la visiter souvent, de l'assister, de l'animer & de la fortifier.

Quand elle commença à se porter un peu mieux, son Confesseur jugeant que l'air de la campagne pourroit contribuer à son parfait rétablissement, étoit sur le point de la renvoyer à sa condition, lorsque les Religieuses Ursulines de Vannes se trouverent avoir besoin d'une Tourriere. On leur proposa Armelle qu'elles accepterent volontiers : mais son Maître & sa Maîtresse en sçurent très-mauvais gré au Confesseur qui lui avoit conseillé de ne pas refuser ce parti. Elle remplit pendant un an & demi avec la plus grande édification & à la satisfaction du dedans & du dehors cet emploi critique, qui demande des talens d'une espece particuliere, & qu'on trouve plus rarement qu'on ne le pense peut-être. On la fit entrer ensuite dans la maison pour y servir les Pensionnaires, & bientôt elle les gagna & se les attacha par sa douceur & par son zele à leur rendre

tous les ſervices qu'elles pouvoient exiger, & en même temps elle s'en fit également craindre, eſtimer & reſpecter par ſa haute vertu. C'étoit un tréſor pour la Communauté, & celle-ci en connoiſſoit tout le prix & le mérite. On s'eſtimoit de part & d'autre ; & c'étoit la vertu qui rendoit juſtice à la vertu. Ce qu'il y a de plus admirable eſt que ſes dévotions étoient ſi bien réglées, qu'elles ne l'empêchoient en aucune maniere de remplir tout ce qui étoit de ſon devoir, quoique ſouvent dans le fort du travail il lui ſurvenoit des aſſauts de l'Amour divin ſi violens qu'elle ne ſçavoit que devenir.

Malgré la ſatisfaction qu'elle donnoit à la Communauté & qu'elle en recevoit, elle avoit néanmoins, depuis qu'elle y étoit entrée, un fond de gêne intérieure qu'elle ne pouvoit pas ſe développer à elle-même ; & elle s'appercevoit ſeulement que cette familia-

rité si grande & si continuelle qu'elle avoit eue avec Notre-Seigneur commençoit à diminuer. Dès ce moment son état lui devint suspect, & ce que lui dit un Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, qui étoit de ses parens, & qui, en passant par Vannes, l'alla visiter, augmenta beaucoup ses inquiétudes, & lui donna même lieu de croire qu'elle n'étoit pas où Dieu la vouloit. Mais elle fut entiérement confirmée dans ce sentiment, quand le P. Rigoleu à qui elle déclara l'état de son ame, lui eût dit, aprés y avoir mûrement réfléchi & après avoir recommandé l'affaire à Notre-Seigneur, qu'il lui faisoit un commandement exprès de retourner à sa premiere demeure.

L'occasion ne tarda pas à s'en présenter : car la Dame de chez qui elle étoit sortie, se trouvant sur le point d'accoucher, la fit demander aux Religieuses, pour l'avoir auprès d'elle, au moins jus-

qu'à ce qu'elle fût relevée de ses couches. Cette condition facilita le consentement que donna la Supérieure à sa sortie ; mais la divine Providence en ordonna autrement, & elle disposa tellement les choses qu'Armelle fut fixée jusqu'à la fin de sa vie dans la maison où elle rentroit.

Quelque surnaturels & quelque admirables qu'eussent été les états par où elle avoit passé jusqu'alors, on peut néanmoins assurer que Dieu la fit passer dans un état tout autrement surnaturel. L'amour & la douleur, c'est-à-dire, l'amour de son Dieu & la douleur de l'avoir offensé, avoient, comme nous l'avons déja dit, partagé bien long-temps les sentimens de son cœur. Ensuite le Seigneur, après l'avoir purifiée par différentes épreuves, effaça de son esprit l'idée de ses péchés, pour laisser la place à l'amour seul ; mais cet amour, tout extatique qu'il paroissoit, n'étoit pas

encore exempt de certaines opérations où la nature avoit quelque part, & il falloit que tout fût de Dieu, ſans exclure néanmoins la correſpondance libre & volontaire de la créature, toujours néceſſaire pour le mérite.

Armelle fut conduite à ce troiſieme état, lorſqu'entiérement détachée de ſes propres opérations, elle eut fait une remiſe totale d'elle-même entre les mains du Seigneur, ainſi que l'y exhortoient ſans ceſſe le P. Rigoleu & le P. Huby. Alors ſon union avec Dieu devenue plus pure, plus douce & plus tranquille, la laiſſa dans une paix profonde, & qui n'étoit interrompue que rarement, légerement, & pour des momens rapides. Le feu de l'Amour divin dont elle étoit embraſée n'en étoit pas moins vif, mais il n'éclatoit pas auſſi ſouvent au dehors, & il la conſumoit lentement. L'Oraiſon d'union lui devint familiere, & elle paſſa

par tous les degrés de la contemplation la plus ſublime. Ce n'eſt pas qu'elle connût par la ſpéculation ces voies myſtiques, mais qui ne ſont nullement imaginaires, quand elles ſont bien éprouvées ; ſa ſcience à cet égard étoit toute pratique, & elle ſuivoit avec ſimplicité l'Eſprit de Dieu, ſans ſçavoir & ſans chercher à examiner par quelles routes il la menoit.

Dieu continuant à ſe communiquer de plus en plus à cette ame fidelle & privilégiée, lui inſpira le deſir de s'obliger par vœu à faire toujours ce qu'elle jugeroit le plus conforme à ſa volonté divine. Vœu héroïque, mais dont il eſt donné à très-peu de perſonnes de former ſeulement le projet, & encore plus de prendre l'engagement. Le P. Rigoleu & le P. Huby jugerent néanmoins pouvoir le lui permettre, non aux Fêtes de la Pentecôte, comme elle le déſiroit, mais le jour de la Fête de l'Aſſomption

de la Très-Sainte Vierge. Sa fidélité à l'accomplir fut telle que ses Directeurs ne furent jamais dans le cas de lui accorder à ce sujet la moindre dispense.

A quelque degré de sainteté qu'on soit arrivé, on se ressent toujours des foiblesses de l'humanité, & tandis qu'on est sur la terre, il n'est pas aux yeux de Dieu de justice parfaite, à moins d'un privilége extraordinaire, tel que celui que l'Eglise reconnoît avoir été accordé à la Très-Sainte Vierge. Les fautes d'Armelle étoient rares, toujours légeres & de pure fragilité; mais elle en faisoit une sévere pénitence, & elle s'en accusoit avec une contrition si vive & une si grande abondance de larmes, qu'on auroit dit qu'elle eût commis les plus grands crimes du monde. Aussi ses Confesseurs ne balancerent-ils pas à lui permettre & même à lui ordonner la Communion de tous les jours.

Aux deux vœux qu'elle avoit déjà faits, elle se sentit un jour de Noël, en méditant sur la pauvreté de Jésus naissant, pressée intérieurement d'y ajouter un troisieme vœu, sçavoir celui de pauvreté. Son Confesseur lui permit de le faire entre les mains de la Supérieure des Ursulines, & elle le prononça dans les termes suivans, le 2 Fevrier, Fête de la Purification de la Très-Sainte Vierge, l'an 1655. *Au nom de la Très-Sainte Trinité, & de mon Sauveur Jesus-Christ, mon unique Amour, & de sa Très-Sainte Mere, je fais vœu de la plus étroite pauvreté que je puisse observer, & me démets entiérement de l'usage & propriété de tout ce que j'ai eu jusqu'à présent, n'en voulant qu'autant qu'il vous plaira, ma Mere* (s'adressant à la Supérieure) *m'en permettre l'usage & m'en donner par aumône, comme à un pauvre pour l'amour de Dieu.* Il semble que ce dernier trait man-

quoit pour lui faire pratiquer sous un habit séculier les vertus religieuses les plus excellentes.

Je n'eusse jamais cru, dit-elle, *qu'il y eût tant de biens renfermés dans le vœu de pauvreté, comme mon divin Amour m'en a fait connoître, & quoique par sa grace je n'eusse attache à aucune chose, je ne puis néanmoins expliquer la liberté & le dégagement où je me trouve, n'ayant plus rien à présent que le pur amour.* Un mois après avoir fait ce vœu de pauvreté, les opérations de l'Amour divin cesserent d'être sensibles dans elle ; mais ce fut pour agir d'une maniere encore plus parfaite, ainsi qu'elle s'en expliqua à la Religieuse Ursuline qui a écrit sa vie, & à qui, par ordre de son Directeur, elle déclaroit ses dispositions intérieures. *Je me trouve maintenant par la grace de mon Dieu aussi pauvre intérieurement qu'extérieurement ; mon divin Amour m'a dépouillée de tout, &*

il ne ſe communique ni ne ſe répand plus dans mon ame, ni dans aucune de mes puiſſances : elles ſont toutes libres dans leurs fonctions, & je puis m'appliquer avec facilité à tout ce qui ſe préſente à faire ſans aucun empêchement ; mais il eſt retiré au centre de mon ame, où il me gouverne & agit en moi d'une maniere que je ne puis donner à comprendre. Cet état eſt véritablement ſi ſurnaturel que ceux même qui l'éprouvent ne peuvent l'expliquer ; & ce fut celui où elle ſe trouva pendant dix-huit mois que dura la maladie dont ſa Maîtreſſe fut attaquée, & dont elle mourut au mois d'Octobre 1656. Armelle lui rendit durant ce temps tous les ſervices poſſibles, & avec tant d'aſſiduité qu'elle ne la quittoit ni jour ni nuit que pour des choſes abſolument néceſſaires.

Quelque temps après la mort de ſa vertueuſe Maîtreſſe, Dieu lui donna de ſi hautes idées de ſa

bonté, de ſa douceur, de ſa paix infinie, qu'elle en fut toute pénétrée d'un nouvel amour, & qu'étant comme tranſportée hors d'elle-même, elle ne ceſſoit de répéter : *Bonté de mon Dieu, douceur de mon Dieu, paix de mon Dieu.* Mais cet état ne dura qu'un mois, après lequel elle revint à celui dont Dieu l'avoit favoriſée durant la maladie de ſa Maîtreſſe.

Dès qu'elle commettoit la faute la plus légere, qu'une autre auroit à peine regardée comme telle, non ſeulement elle en étoit repriſe intérieurement, mais Dieu ſembloit ſe cacher un moment, & dès-lors l'amour & la douleur reprenoient leurs premiers droits, & elle ne retrouvoit entiérement la paix qu'après s'être confeſſée. Ses Directeurs admiroient de plus en plus la pureté de ſon ame, & ils en concluoient avec raiſon que les graces extraordinaires qu'elle recevoit continuel-

lement de Dieu ne devoient pas leur paroître suſpectes.

Dieu ſe tenant ainſi renfermé dans le plus intime de l'ame de cette ſainte fille, elle vivoit contente & ſatisfaite de la jouiſſance de ſon Dieu, ſans rien deſirer au monde, ſi Dieu lui-même ne lui en donnoit le mouvement. Le ſeul deſir que lui inſpiroit ſouvent Notre-Seigneur étoit de ſouffrir pour lui ; ſur quoi elle diſoit: *Quoique par la grace de mon divin Sauveur, je ne reſſente plus aucune volonte ſur la terre, il y a pourtant un inſtinct gravé dans mon ame, qui me fait aimer les ſouffrances & deſirer de ne paſſer aucun jour ſans ſouffrir.*

Le Seigneur exauça le deſir qu'il lui avoit inſpiré, en permettant que dans l'Octave de la Fête-Dieu de l'an 1666, paſſant dans une rue proche d'un cheval, elle en reçut un coup de pied qui la renverſa & lui caſſa une jambe. Elle ſouffrit avec la patience la plus in-

vincible les opérations de la Chirurgie les plus douloureuſes ; & quoiqu'elle fut plus de quinze mois entiers ſans pouvoir ſortir, elle ne donna pas le moindre ſigne d'ennui. On la portoit à la Meſſe les Dimanches & les Fêtes ſeulement, & le reſte du temps elle demeuroit à la Cuiſine pour donner ordre au ménage & s'occuper à quelque choſe d'utile à la maiſon, n'étant jamais oiſive, malgré ſes douleurs continuelles.

Après avoir été plus de 15 moi dans cet état, Notre-Seigneur l inſpira de lui demander par l'intercesſion de la très-ſainte Vierge, l grace de pouvoir marcher ave des béquilles, ſans pourtant l ôter ſes douleurs. Dans le momen & pour obéir à l'inſpiration, ell promit de jeûner tous les Samedis & de dire tous les jours pendant une année un Chapelet pour le repos des ames du Purgatoire ; ce qu'elle accomplit fidelement.

Aussi sa priere fut-elle exaucée, & à la Fête de la Nativité de la très-sainte Vierge, elle commença à marcher facilement avec des béquilles par la maison: faveur dont elle rendit les plus grandes actions de graces à Notre-Seigneur & à sa très-sainte Mere. Mais sa réconnoissance s'augmenta bien davantage par ce qui lui arriva à la Fête-Dieu, l'an 1669, trois ans après sa chûte. Ce jour-là, comme on l'eut portée au Bourg d'Arradon pour entendre la Messe, & tout le monde étant sorti pour accompagner le très-saint Sacrement qu'on portoit en Procession, elle demeura seule dans sa chaise à l'Eglise, & alors il lui arriva ce qu'elle-même va raconter.

Me trouvant ainsi seule, je commençai à jetter les yeux sur l'Autel de la sainte Vierge qui étoit vis-à-vis de moi, & alors il me vint en pensée de lui dire : O sainte Vierge, si vous vouliez, j'irois à vous ; ô

sainte Vierge, faites-m'en s'il vous plaît la grace, si la volonté de votre cher Fils est telle, pourvu que vous ne m'ôtiez pas mes douleurs. Disant cela, j'étois si éprise d'amour & de confiance, que je ne sçavois ce que je disois : je me levai & toute transportée je m'en allai sans aucune peine me jetter aux pieds de la sacrée Vierge ; étant-là, je ne sçavois que dire, ni que faire pour lui témoigner ma réconnoissance. Il arriva peu de temps après un jeune homme dans l'Eglise, & en le voyant je m'écriai : venez, venez m'aider à remercier ma bonne Mere. Je pleurois chaudement, & j'eusse voulu que tout le monde m'eût aidé à bénir Notre-Seigneur & sa sainte Mere. Au retour de la Procession, on fut bien étonné de me voir marcher sans béquilles ; & je racontois à un chacun ce qui m'étoit arrivé, afin que tous m'aidassent à aimer & bénir ma Bienfaictrice.

Ce qui me paroît de plus frappant,

pant, n'eſt ni la grandeur de cet événement, ni même la patience héroïque d'Armelle dans tout le cours de ſa maladie, mais ſa réſignation parfaite à la privation de la Table ſacrée dont elle approchoit auparavant tous les jours, ainſi que nous l'avons déja obſervé. Les perſonnes du ſiecle pour qui Jeſus-Chriſt eſt un Dieu inconnu dans ſon Sacrement adorable, ne découvriront rien dans cette privation qui doive exciter leur admiration. Mais quand on ſe conduit par foi & par amour, on penſe bien différemment, & on conçoit tout l'héroïſme d'un pareil ſacrifice. Il eſt même peu d'ames, dans le nombre de celles qui aſpirent à la perfection, leſquelles, par un ſentiment tout oppoſé, ne s'imaginent que c'eſt-là un de ces ſacrifices auquel il eſt permis d'avoir une oppoſition juſte & fondée. Mais ſi dans les premieres il y a un défaut de Religion, dont Armelle fut

toujours incapable, il y a dans les ſecondes un fond d'illuſion dont elle ſçut, par la grace du Seigneur, ſe garantir également. *Souffrir par amour*, diſoit-elle à cette occaſion, *vaut mieux que jouir de l'Amour... O que Dieu*, ajoutoit-elle, *ſçait bien ſe donner en tout temps & en tous lieux au cœur qui ne veut que lui.* Voilà ce que ne conçoivent pas aſſez certaines ames qui ſe croient autoriſées à ſe livrer à des plaintes & à des murmures, quand, ou par la maladie, ou par les ordres d'un Directeur, ou par quelqu'autre diſpoſition de la Providence, elles ſont éloignées de la Communion.

Armelle, comme une victime d'agréable odeur, ſe conſumoit ainſi lentement ſur l'Autel de l'Amour divin; & ſes infirmités s'augmentoient avec l'âge, moins toutefois par le nombre des années que par la violence du feu ſacré qui de l'ame paſſoit juſqu'au corps, & lui

faiſoit des impreſſions réelles & deſtructives de ſa vie naturelle ; de ſorte qu'au mois d'Août de l'année 1671 elle fut attaquée d'une fievre double tierce, qui en peu de temps ſe tourna en continue. Dans le mois de Septembre, une inflammation de gorge ſe joignit à la fievre, & elle ne balança pas à aſſurer qu'elle n'en releveroit pas. Le Samedi 17 Octobre, elle demanda à ſe confeſſer, ce qu'elle fit avec une contrition & une abondance de larmes qui lui étoient ordinaires ; elle communia le même jour, auſſi bien que le Mardi & le Mercredi ſuivans 20 & 21 du même mois. Sur le midi de ce dernier jour elle reçut l'Extrême-Onction avec la plus grande préſence d'eſprit, & le Samedi 24 Octobre, entre midi & une heure, elle rendit l'ame à ſon Créateur.

Dès qu'on ſçut dans la Ville qu'elle étoit expirée, il y eut un ſi grand concours de perſonnes

pour honorer son corps, qu'on avoit peine à en approcher. Chacun desiroit d'avoir quelque chose qui lui eût servi, & la plupart de ses pauvres hardes furent emportées par ceux qui les pouvoient saisir. La Cathédrale & M. le Recteur de sa Paroisse demanderent son corps ; mais son Maître plus touché que s'il avoit perdu un de ses enfans, voulut faire exécuter & remplir ses intentions, en la faisant inhumer dans l'Eglise des Religieuses Ursulines de Vannes, où elle fut enterrée entre le Maître-Autel & celui de la Sainte Vierge. On mit sur son tombeau l'Inscription suivante : *Ci-gît le corps d'Armelle Nicolas, de naissance champêtre, & servante de condition, appellée communément la Bonne Armelle, & dans les communications ineffables qu'elle avoit avec Dieu, la Fille de l'Amour. Elle mourut en Terre pour vivre dans le Ciel, le vingt-quatre Octobre 1671, âgée de*

ſoixante-cinq ans. Priez Dieu pour ſon ame, & marchez ſur ſes pas en aimant Dieu comme elle. Requieſcat in pace. Amen. Son cœur fut donné aux Jéſuites du College de Vannes qui le demanderent, & il leur fut accordé, comme à ceux de qui, après Dieu, elle avoit reçu plus d'aſſiſtance pour avancer dans les voies du divin Amour.

Quoiqu'il paroiſſe certain par la ſeule lecture de la Vie de la Bonne Armelle, qu'elle a porté toutes les vertus juſqu'au degré le plus héroïque, je crois néanmoins devoir à l'édification & à l'inſtruction des Lecteurs un précis de ſes ſentimens ſur chaque vertu, & de ce qu'elle a fait en conſéquence.

Sa Foi étoit ſi vive que c'eſt par elle ſeule qu'elle vouloit ſe conduire. *Le diable eſt vaincu & ſurmonté*, diſoit-elle, *quand on ne diſpute point avec lui, & que nous ne réfléchiſſons point ſur ce qui ſe paſſe en notre tête & dans notre imagina-*

tion, & que nous ne nous arrêtons point à nos propres lumieres, mais que nous marchons par celles de la Foi qui dure toujours, & qui n'eſt point ſujette au changement ni à l'inconſtance de nos ſentimens : alors il perd toute eſpérance de nous vaincre. De-là venoit que contente des ſeules lumieres de la Foi, elle craignoit toutes les viſions & les révélations ; non pas qu'elle n'en connût le prix & le mérite, mais elle appréhendoit qu'il ne s'y mêlât des illuſions, & que quand même il n'y en auroit point eu, cela ne vînt à affoiblir la force de ſa Foi ; & c'eſt par le même principe qu'elle ne croyoit pas devoir s'arrêter aux grands & admirables ſentimens que Dieu lui communiquoit.

Son eſpérance & ſa confiance en Dieu marchoient d'un pas égal avec ſa Foi. *Se défier de Dieu*, diſoit-elle, *c'eſt faire injure à ſa divine Majeſté ; au contraire, ſe confier en lui & eſpérer en ſa bonté, c'eſt*

l'honorer en la plus noble façon que nous ſçaurions faire. Il n'y a rien à quoi il ſe plaiſe tant que de voir cette fidelle confiance dans le cœur de ſes enfans ; c'eſt l'unique moyen d'arriver bientôt à la perfection, & n'ayant pas cette vertu, c'eſt un des plus grands retardemens qu'aient les ames. Lorſqu'il arrivoit que par ſurpriſe elle avoit commis quelque faute, au même inſtant elle recouroit à Dieu comme un enfant à ſon pere ; & là avec un vif regret & une confiance très-grande elle lui confeſſoit ſimplement ſa faute, & lui en demandoit pardon avec tant de tendreſſe, que Dieu ſe laiſſoit incontinent fléchir, ſa divine bonté ne la renvoyant jamais ſans conſolation & ſans une aſſurance comme certaine qu'il lui pardonnoit. *Tout appartient à mon Pere,* diſoit-elle encore en parlant de Dieu, *& je ne crois pas devoir m'inquiéter de l'avenir, parce que je crois être maîtreſſe de toutes cho-*

ses & les posséder toutes, en possédant celui de qui elles dépendent.

La vie d'Armelle ayant été une vie toute d'amour pour Dieu, on ne doit regarder dans elle cette vertu, que comme celle qui présidoit à toutes les autres, qui les animoit, & qui étoit le principe de toutes les pensées de son esprit, de tous les sentimens de son cœur & de toutes ses opérations extérieures.

C'est sur-tout dans l'Auguste Sacrement de l'Eucharistie qu'elle alloit renouveller ces vives flammes de l'amour; elle n'y pensoit jamais qu'avec des sentimens extatiques, si ce n'est dans le temps de certaines épreuves dont nous avons parlé, & elle avoit un desir si grand de s'en approcher, qu'elle auroit tout fait & tout souffert pour mériter cette grace. Ses Confesseurs néanmoins jugerent à propos de l'éprouver à cet égard, dans le temps même où elle étoit déja ren-

due à un très-haut degré de perfection. Quelquefois ils lui interdisoient la Communion pendant huit jours de suite, & après les huit jours expirés, ils l'en retiroient, lorsqu'elle étoit sur le point de la recevoir, & cela sans qu'il y eût eu de sa part aucune faute qui pût les déterminer à l'en priver. L'humble Armèlle, toujours soumise, sacrifioit à l'obéissance, sans le moindre murmure, ce desir si légitime; de sorte qu'enfin on crut devoir, comme je l'ai déja dit, lui permettre & même lui ordonner la Communion de tous les jours, d'autant plus que la pureté de sa vie Angélique & la ferveur de ses actions de graces ne laissoient rien à désirer. Bel exemple pour tant d'ames imparfaites qui disputent éternellement avec un Directeur, lorsqu'il juge à propos de ne pas accorder des Communions aussi fréquentes qu'elles le desireroient, quoiqu'elles ne fassent

pas ce qu'il faut pour les mériter.

Je ne puis mieux exprimer l'union continuelle d'Armelle avec Dieu, & comment tout la rappelloït à sa divine présence, qu'en copiant ses propres paroles, lesquelles dans leur simplicité renferment les instructions les plus solides. *Quand je voyois*, disoit-elle, *un pauvre chien qui ne quitte jamais son Maître, qui est si fidele à le suivre, qui pour un morceau de pain lui fait mille caresses : bon Dieu! que ce m'étoit une puissante leçon pour faire le semblable envers mon Dieu, qui par tant de biens m'avoit liée & attachée à son service... Quand je considérois dans les champs ces petits agneaux si doux & si paisibles, qui se laissent tondre & tuer, sans crier ni bêler, je me représentois mon Sauveur qui s'est ainsi laissé conduire à la boucherie & à la mort, sans dire mot, & en cela m'apprenoit à l'imiter & à me rendre semblable à lui dans les*

rencontres fâcheuſes & difficiles à la nature... Si je voyois de petits pouſſins s'enfuir ſous les aîles de leurs meres, tout au même inſtant je m'imaginois dans l'eſprit que mon Jeſus s'étoit comparé à cet animal, afin de me donner confiance en lui, & de m'apprendre à me tenir cachée & couverte ſous les aîles de ſa divine Providence, pour éviter les pieges du démon... Conſidérant la beauté des prairies & des champs couverts de verdure & de fleurs, je diſois en moi-même : Mon Bien-aimé eſt la fleur des champs & le lys des vallées : c'eſt la roſe ſans épines, deſquelles mon Amour a voulu être couvert & couronné. Je l'invitois à faire de mon ame le jardin & le parterre de ſes délices, & je le conjurois de le tenir ſi bien clos & ſcellé qu'autre que lui n'y eut entrée... Quand je voyois les arbres ſe plier au gré des vents, & la mer qui ne paſſoit jamais ſes bornes, je diſois : O Dieu ! que ne ſuis-je auſſi docile

aux mouvemens & aux inſpirations de votre divin Eſprit, & que jamais je ne puiſſe paſſer les bornes de vos adorables volontés... Les poiſſons qui nageoient & ſe délectoient dans la mer m'enſeignoient à me noyer & à me délecter toujours dans mon divin Amour... Le matin, quand d'une petite étincelle de feu j'allumois un grand braſier, je diſois : ô mon Dieu ! que ſi on vous laiſſoit faire dans les ames, que vous auriez bientôt fait le ſemblable.... Quand je coupois des chairs mortes, & que j'apprêtois à manger, il me ſembloit ouir la voix de mon Bien-aimé qui me diſoit que pour me nourrir & me ſuſtenter il avoit voulu ſouffrir la mort, pour être l'aliment de mon ame... Si je voyois cultiver & enſemencer la terre, il me ſembloit voir mon Sauveur qui avoit pendant tout le cours de ſa vie tant ſué, peiné & travaillé pour cultiver nos ames & y répandre la ſemence de ſa céleſte doctrine & de ſon divin

Amour, & que toutefois il y avoit si peu de terres qui portassent de bons fruits ; ce qui me causoit des regrets très-sensibles... Au temps des récoltes, que je voyois le bon grain séparé de la paille, il m'étoit enseigné qu'autant en seroit fait au jour du Jugement des bons & des méchans.. En un mot, il n'y avoit créature au monde qui vînt à ma connoissance, qui ne me servît d'instruction, & ne m'apprît toujours chose nouvelle. C'est pourquoi je disois souvent à Dieu : ô mon Amour ! que vous avez bien sçu plaire à mon ignorance ; car ne sçachant ni lire ni écrire, vous m'avez donné de si gros caracteres pour m'instruire, qu'il ne faut que les voir pour apprendre combien vous êtes aimable ; & souvent je voudrois ne les point voir ; car ils me brûlent si fort de votre amour que je ne sçais que devenir. Voilà comment les objets sensibles qui ne servent qu'à distraire la plupart des hommes,

étoient pour Armelle comme autant de degrés pour s'élever jusqu'à Dieu & la rappeller ſans ceſſe à ſa préſence, même au milieu de ſes plus grandes occupations. Du reſte dans les dernieres années de ſa vie, ſa méthode la plus habituelle étoit de conſidérer Dieu dans ſon cœur.

Cette vue continuelle de Dieu dans elle lui inſpiroit une ſi grande délicateſſe de conſcience, qu'elle eût mieux aimé mourir que de commetre un ſeul péché de propos délibéré, quelque léger qu'il eût été. D'où il arrivoit ordinairement qu'elle ne trouvoit aucune matiere de confeſſion; & lorſqu'après s'être ſoigneuſement examinée, elle ne découvroit point de fautes, elle ne laiſſoit pas de ſe préſenter au Tribunal pour recevoir le mérite du Sacrement; & alors elle diſoit à ſon Confeſſeur : *Mon Pere, Jeſus & l'Amour ont été les gardiens de mon cœur; je n'ai rien à dire*

depuis ma derniere Confeſſion. Mais elle s'accuſoit des péchés de ſa vie paſſée, & recevoit l'abſolution. De cette crainte de déplaire à Dieu dans les moindres choſes & du deſir de lui plaire en tout, naiſſoit dans elle la plus grande fidélité à toutes les inſpirations & à tous les mouvemens de l'Eſprit de Dieu, qu'elle regardoit comme autant de loix que le Seigneur dictoit à ſon amour.

Son humilité étoit ſi parfaite, qu'elle ne concevoit pas même qu'on pût avoir le moindre ſentiment de vanité. *Jamais*, diſoit-elle, *par la miſéricorde de mon Dieu, je n'ai ſçu ce que c'étoit que vanité; & quand mes Confeſſeurs me diſoient d'y prendre garde, j'en étois ſurpriſe: je m'imaginois qu'à moins de perdre l'eſprit, je ne pouvois avoir aucune eſtime de moi-même; car je voyois clairement que tout ce qui étoit en moi venoit de Dieu.* Elle parloit avec complai-

ſance de la baſſeſſe de ſa naiſſance & de ſa condition. *Quand je conſidere*, ce ſont ſes paroles, *le bonheur de ma condition & les avantages qui s'y trouvent, je ne puis jamais me laſſer de bénir mon divin Amour de m'y avoir attachée; & je n'en trouve point au monde qui ſoit plus aimable, ni qui ſoit plus digne d'être eſtimée & chérie que celle-là. Heureux emploi où l'on eſt pour vivre continuellement mépriſée de tout le monde! Car qui pourroit faire état d'une pauvre ſervante? Tout le monde a droit de pouvoir la reprendre & de la mépriſer ſur tout ce qu'elle fait ou dit. Hé! cela n'eſt-il pas aimable? Cela n'apprend-il pas bien à être humble, à mettre tout ſon appui & ſa confiance en Dieu, & à ne chercher qu'à plaire à lui ſeul? Oui, ſans doute, la condition où l'on peut mieux apprendre cela, eſt celle de ſervante. N'eſt-elle donc pas bien aimable, & digne d'être chérie & eſtimée de celles qui la*

possédent ? Quand quelqu'un me rebute, disoit-elle encore, *je ressens une si grande joie & un si grand amour pour cette personne, que j'ai souvent peine à m'empêcher de lui témoigner cette grande joie, & quelquefois je baise la terre par où elle passe par amour & par respect, & il faut que je me fasse violence pour ne pas me jetter à ses pieds pour la remercier du bien qu'elle m'a fait.* Ce même esprit d'humilité faisoit que, quand elle étoit reprise, accusée ou blâmée de choses dont elle étoit très-innocente, jamais elle ne s'excusoit & ne disoit rien pour sa justification.

L'obéissance est inséparable de la vraie & parfaite humilité, puisque le propre de celle-ci est de soumettre l'esprit & le cœur. On ne peut rien ajouter à la soumission d'Armelle à ses Directeurs, par rapport à tout ce qui concernoit son avancement spirituel. Elle avoit pour eux la plus grande ouverture,

& jamais elle ne s'écarta, pour quelque raiſon que ce fût, de tout ce qu'ils lui preſcrivoient. *J'avois*, diſoit-elle, *cette croyance ſi certaine dans mon eſprit, que mes Directeurs me tenoient la place de Dieu en terre, que je n'en doutois nullement.. Ce qui faiſoit qu'en toutes choſes je m'adreſſois à eux, comme j'euſſe fait à Dieu-même, ne faiſant aucune diſtinction entre ce qu'ils me commandoient & ce que Dieu m'eût dit de ſa propre bouche.* Dans tout le reſte ſon obéiſſance à ſes Maîtres & à ſes Maîtreſſes étoit égale & avoit le même principe.

Il eſt difficile d'exprimer juſqu'où elle porta l'amour des croix & des ſouffrances. De quelque part qu'elles vinſſent, elle en faiſoit ſes délices, mettant toute ſa conſolation à être attachée à la croix avec Jeſus-Chriſt. On a dejà vu ce qu'elle eut à endurer de la part d'une de ſes Maîtreſſes pendant plus de deux ans, & avec quelle patience inal-

térable elle souffrit alors une des plus violentes persécutions qu'on puisse imaginer. Elle recevoit avec la même résignation & la même joie les traitemens indignes que lui faisoient quelquefois des domestiques avec qui elle vivoit, & qui, jalouses de voir que les Maîtresses avoient plus de confiance dans cette pauvre fille que dans elles, ne cessoient de la contredire & de lui rendre la vie extrêmement dure.

Insatiable de souffrances, elle exerçoit sur son corps une espece de cruauté par des jeûnes rigoureux & des disciplines sanglantes, de sorte que ses Confesseurs furent obligés d'abord de modérer & ensuite de lui interdire entiérement ces pénitences. Mais elle ne mit pas de bornes à la mortification intérieure qui véritablement est l'essentielle dans quelque état qu'on soit. Le fruit qu'elle en retira fut un empire comme absolu sur ses passions & sur tous ses appetits; ce

qui la conduisit enfin à la paix de l'ame & à une égalité inaltérable.

Après le soin de sa propre perfection, ce qui l'occupoit le plus étoit le soulagement des nécessités temporelles & spirituelles du prochain. Elle donnoit aux Pauvres le tiers de ses gages, ses Confesseurs n'ayant pas voulu lui permettre d'en donner davantage ; & pour suppléer à ce qu'elle ne pouvoit faire par elle-même, elle mendioit pour eux auprès des personnes riches & charitables. Elle ne s'ingéroit pas néanmoins de son propre mouvement dans ces sortes d'œuvres extérieures de charité, & elle ne le faisoit que par l'avis de ses Directeurs.

Mais les nécessités spirituelles du prochain attiroient beaucoup plus ses attentions. L'esprit de zele dont elle étoit remplie lui suggéroit mille pieuses industries pour gagner à Dieu toutes les personnes à qui elle pouvoit avoir quelque rapport:

il eſt même certain qu'elle contribua extrêmement à retirer pluſieurs ames du péché & à en conduire d'autres à la perfection. Elle offroit continuellement dans cette vuë au Seigneur ſes larmes, ſes prieres, ſes pénitences & les Meſſes auxquelles elle aſſiſtoit. Son zele s'étendoit également ſur les Ames du Purgatoire, & elle ne négligeoit aucun des moyens que fournit la Religion pour abréger la durée de leurs peines.

On peut aſſurer que ſa tendre & reſpectueuſe dévotion à la très-ſainte Vierge ne contribua pas peu au dégré ſublime de perfection auquel elle arriva. Mais il faut l'entendre s'expliquer elle-même à ce ſujet. *Dans les premiers commencemens que l'Amour m'eut bleſſé le cœur*, diſoit-elle, *je n'avois pas ſeulement la hardieſſe de m'approcher de Dieu, ni d'enviſager ſa divine préſence. Je me tenois devant lui comme une pauvre criminel-*

le qui n'osoit lever les yeux en haut pour le regarder à cause de la multitude des offenses que j'avois commises contre sa divine Majesté. Etant ainsi, je m'adressai à la sacrée Vierge; la prenant pour ma Mere & mon Avocate, la priant à chaudes larmes qu'elle me donnât à son Fils, & ôtât de moi tout ce qui étoit contraire aux yeux de sa divine Majesté. Je disois en moi-même : pourvu que je gagne les bonnes graces de la Mere, je suis assurée de celles du Fils. Je me tenois donc auprès d'elle jour & nuit, considérant attentivement toutes ses actions, l'envisageant d'ordinaire en son ménage de Nazareth, aimant & caressant son Fils, le respectant & le servant comme son Dieu, le serrant étroitement sur son sein, & le portant entre ses bras; & moi à son exemple, je tâchois de faire de même, disant : encore que je sois indigne de faire comme vous, ô ma chere Mere! je ne ferai pas moins tout ce qui me se-

ra possible afin de vous imiter. Je m'approchois d'elle en esprit, & prenois la hardiesse de faire à son divin Fils ce que je lui voyois faire. Je desirois son ardent amour, sa profonde humilité, son respect, son obéissance & sa modestie, & ainsi de tout le reste de ses autres vertus que je tâchois de tout mon cœur d'imiter. Il me sembloit que la maison où j'étois étoit celle de la sacrée Vierge, & que j'étois sa servante & celle de son Fils, de sorte que tout ce que je préparois dans mon ménage & ma cuisine, je le faisois comme si c'eut été pour leurs sacrées Personnes. Je vous laisse à penser combien le travail m'étoit doux & facile. Armelle avoit si fort à cœur la propagation du culte de la très-sainte Vierge, qu'elle tâchoit d'en inspirer la dévotion aux enfans de la maison où elle servoit, & à tous ceux qui lui témoignoient avoir en elle quelque confiance. Elle fut toujours fort réguliere à dire tous les jours le Rosai-

re ou au moins le Chapelet, & les prieres du petit-Habit qu'elle portoit, & qu'elle assuroit avoir été pour elle dans bien des occasions une sauve-garde contre les attaques du démon.

Entre toutes les autres dévotions qui ont le plus éclaté dans la vie de cette fidelle servante de Dieu, celle qu'elle avoit à son Ange-gardien est une des principales ; & il ne se peut dire la confiance qu'elle avoit en lui, ni le respect & l'obéissance qu'elle lui portoit. Aussi en reçut-elle toujours une assistance très-particuliere. Quand elle commençoit quelque travail, ou qu'elle alloit en voyage, elle se mettoit toujours sous la protection de son bon Ange. Lorsqu'elle entroit dans les Eglises, elle le prioit d'adorer en son nom Jesus-Christ dans son Sacrement. S'il arrivoit quelque heureux succès dans les affaires de Dieu, elle s'en réjouissoit avec les Saints Anges. Si au-

contraire

contraire elle le voyoit offensé par les pécheurs, elle s'en affligeoit très-sensiblement, & s'adressoit à l'Ange-Gardien de chacun d'eux, afin que par leur moyen ces pauvres aveugles qu'ils avoient en garde fussent éclairés.

Je pourrois, en finissant la vie de la Bonne Armelle, parler des graces extraordinaires & miraculeuses que quantité de personnes assurent avoir reçues en recourant après sa mort à sa puissante intercession auprès de Dieu. Mais quelque certains que paroissent ces événemens, ce qui me semble devoir plus attirer l'attention d'une ame véritablement chrétienne, est la sainte vie qu'elle a menée sur la terre. Quoiqu'il n'y ait personne à qui elle ne puisse servir de modéle à bien des égards, les domestiques & les gens de la Campagne y trouveront néanmoins plus particuliérement des exemples à imiter. C'est aussi ce qu'on s'est prin-

cipalement proposé en écrivant l'abrégé de la vie de cette incomparable Servante de Dieu, qui s'est sanctifiée à la garde des Troupeaux, dans les travaux de la Campagne & dans les occupations serviles du ménage.

Mon Pere, qui êtes le Seigneur du Ciel & de la Terre, soyez béni parce que vous avez caché ces secrets aux sages & aux prudens du siecle, & que vous les avez révélés aux petits & aux humbles. Luc. X. 21.

FIN.

PRIVILÉGE
DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre. A nos amés & féaux Conſeillers, &c. SALUT. Notre amé & féal Conſeiller en nos Conſeils, le Sieur PIERRE MAUCLERC DE LA MUZANCHERE Evêque de Nantes, Nous a fait expoſer qu'il auroit beſoin de nos Lettres de Privilége pour l'impreſſion des Uſages de ſon Dioceſe. A ces cauſes, voulant favorablement traiter ledit Sieur Evêque, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer, par tel Imprimeur qu'il voudra choiſir, tous les *Bréviaires*, *Diurnaux*, *Miſſels*, *Rituels*, *Antiphonaires*, *Manuels*, *Graduels*, *Proceſſionnaux*, *Epiſtoliers*, *Pſeautiers*, *demi-Pſeautiers*, *Directoires*, *Heures*, *Catéchiſmes*, *Ordonnances*, *Mandemens*, *Statuts Synodaux*, *Lettres Paſtorales & Inſtructions à l'uſage de ſondit Dioceſe*, en tels volumes, forme, marge & caracteres, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de dix années conſécutives. Faiſons défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter leſdits Livres, en tout ou en partie, &

d'en faire aucune traduction ou extraits, sous quelque prétexte que ce soit, sans la permission expresse & par écrit dudit Sieur Evêque, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Sieur Evêque ou à celui qui aura droit de lui ; & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'Impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier, beaux caracteres, &c. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Evêque & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement, &c. Donné à Paris le 9 Décembre, l'an de grace 1746, & de notre Regne le 32. Par le Roi, en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre onze de la Chambre Royale & Syndicale de Paris, &c. le 18 Janvier 1747.

Signé, G. CAVELIER, Pere, Syndic.

Registré le présent Privilége sur le Registre de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Nantes, fol. 4, conformément aux Reglemens de la Librairie & Imprimerie. A Nantes, ce dixieme jour d'Août 1747.

Signé, G. CORS, Syndic.

Le Seigneur Evêque a transporté son Privilége au Sieur VATAR, son Imprimeur.





